MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT

Rapport annuel 1982-1983

Québec

Manuscrit:
Ministère des Travaux publics
et de l'Approvisionnement

Publication réalisée
à la Direction générale
des publications gouvernementales
du ministère des Communications

Dépôt légal — 4e trimestre 1983
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-551-05799-X
ISSN 0710-8184

© Gouvernement du Québec

Monsieur Richard Guay
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec (Québec)

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1983.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'hommage de mon profond respect.

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement,

Alain Marcoux
Québec, octobre 1983

Table des matières

Présentation du sous-ministre 7
Mandat 9
Lois administrées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement 9
Organigramme 26
Organisation administrative 10
Effectifs 11
Budget en bref 12
Direction générale de l'approvisionnement 13
Direction générale de la construction et de l'aménagement 20
Direction générale de l'exploitation des immeubles 28
Direction générale de l'administration 38
Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace 45
Direction des communications 49

Présentation du sous-ministre

Comme par les années précédentes, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a poursuivi, au cours de l'exercice financier 1982-1983, son mandat qui consiste principalement à assurer le soutien requis par les autres ministères et organismes pour leur permettre de fonctionner adéquatement en plus de gérer les travaux de construction de bâtiments pour le gouvernement.

Ainsi, l'un des projets majeurs du ministère, le Palais des congrès de Montréal, dont la construction a duré quatre ans et a nécessité des déboursés de l'ordre de 80 millions de dollars, a été remis officiellement au printemps 1982 au ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme. On doit noter que pour ce projet d'envergure, un soin scrupuleux a été accordé au respect des budgets et des échéances.

Un autre projet du ministère, le palais de justice de Québec, est en voie d'achèvement et son inauguration se fera à l'automne 1983. Au cours de l'année également, s'est terminée la construction du palais de justice de Shawinigan et de plusieurs postes de la Sûreté du Québec.

Le ministère s'est fixé dix grandes priorités afin de répondre le plus efficacement possible à son mandat et à ses objectifs. La compression des dépenses est sans aucun doute la première priorité. Une étude, «Faire ou faire faire», a été réalisée pour faire le point sur les pratiques actuelles et permettre une meilleure rationalisation des ressources humaines et matérielles. On veut réduire notamment le coût d'exploitation des immeubles et rationaliser le parc d'espace. Ainsi, le plan d'attribution de l'espace, mis en place à Québec au cours de l'exercice 1981-1982, s'est poursuivi de façon accélérée en 1982-1983. Une même opération est prévue pour Montréal, où elle commence à s'implanter. Le ministère s'est attaqué également à la révision des normes de construction et à la réduction des coûts d'énergie.

Une deuxième priorité visait à réduire les effectifs de 10% en deux ans, sans toutefois compromettre les standards de qualité que s'est fixés le ministère.

Le programme de motivation, de productivité et de performance (P.M.P.P.) a été implanté, constituant la troisième priorité. L'un des volets de ce programme, le PEPP, qui vise à récompenser les suggestions des employés, a permis au ministère de réaliser des économies de l'ordre de 100 000 $.

Une quatrième priorité, la régionalisation, dont l'implantation est terminée, veut rapprocher le processus de prise de décision des différents points de service. L'organisation des bureaux régionaux a été révisée ainsi que le plan de gestion financière donnant de nouvelles responsabilités décisionnelles aux gérants et représentants régionaux.

Un même souci de rationalisation et de satisfaction de la clientèle a présidé à la cinquième priorité qui concerne le cheminement des demandes des ministères ou organismes clients. Près d'une trentaine de cheminements ont été examinés, les étapes inutiles éliminées, faisant ainsi réaliser des gains de temps de 10 à 55%.

Le projet concernant l'implantation d'indicateurs globaux de productivité et de performance (PIPP) a terminé sa phase d'expérimentation: il constituait la sixième priorité. Les indicateurs de productivité de nature économique, comme l'énergie et les coûts d'exploitation et de performance, comme les délais d'exécution, ont été définis et pourront être appliqués comme outils de gestion.

Une septième priorité a consisté en l'élaboration d'une politique gouvernementale de l'aménagement, en vue de laquelle un premier document d'orientation a été déposé visant à énoncer des principes de cohérence et d'efficacité. Cette politique veut répondre plus adéquatement aux besoins des ministères clients.

L'égalité des chances en emploi pour les femmes, huitième priorité, s'est appliquée surtout sous la forme de programmes de perfectionnement dont toutes les femmes travaillant à différents niveaux de l'organisation ont été invitées à se prévaloir.

Une neuvième priorité résidait dans l'extension du Fichier central des fournisseurs. Durant l'année écoulée, le Fichier central a entrepris une réinscription des professionnels de la construction et de l'administration, ainsi qu'une vaste campagne d'information. Le Fichier central est en mesure d'étendre les services de deux de ses fichiers aux réseaux des Affaires sociales et de l'Éducation, dès que ceux-ci en manifesteront le désir.

Enfin la dixième priorité consiste à réaliser des regroupements d'achats avec des institutions des réseaux non assujettis à la loi des achats. Une collaboration, déjà instaurée avec le ministère de l'Éducation, s'est poursuivie dans les domaines des fournitures de bureau et des commandes ouvertes. Déjà, 26 institutions ont signé un protocole d'entente avec le service des achats.

Je ne voudrais pas terminer ce bilan sans souligner le travail accompli au cours de l'année par le personnel du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. Le volume de travail réalisé a été équivalent ou supérieur à celui des années précédentes avec un personnel réduit d'environ 5%.

C'est pourquoi je tiens à féliciter tous et chacun pour les efforts consentis. Ils ont démontré, une fois de plus, leur capacité à remplir la mission qui leur est confiée. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Le sous-ministre,

Jean-Yves Gagnon

Mandat

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement fut créé en vertu de la Loi 222, proclamée le 1er avril 1973. Cependant, dès 1867, les travaux publics faisaient partie intégrante de l'organisation gouvernementale, alors que le ministère, jumelé au ministère de l'Agriculture, avait la responsabilité des édifices gouvernementaux et des ponts.

Au cours des années, le ministère des Travaux publics a été associé à différents ministères. En 1966, l'administration des ponts fut confiée au ministère de la Voirie de l'époque et le ministère des Travaux publics devenait ainsi un ministère de services pour le compte des autres ministères et organismes gouvernementaux. La Loi et les règlements du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (L.R.Q., chap. M-29), sous réserve des dispositions expresses ou contraires dans toute autre loi, confient au ministre les responsabilités suivantes:

a) effectuer ou faire effectuer tous les travaux publics requis aux fins du gouvernement, sauf les travaux de voirie;

b) assurer la garde et l'entretien de tous les édifices ou ouvrages publics entretenus aux frais du gouvernement;

c) pourvoir à l'aménagement et à l'ameublement des édifices publics qui appartiennent au gouvernement ou qui sont utilisés à ses fins;

d) exercer un contrôle sur tous les autres travaux entrepris, en totalité ou en partie, aux frais du gouvernement, et sur tous les autres immeubles acquis à ses frais, dans la mesure indiquée par le lieutenant-gouverneur en conseil;

e) veiller à l'application de la Loi et des règlements concernant les achats du gouvernement;

f) s'acquitter des autres fonctions que lui assigne le lieutenant-gouverneur en conseil.

Ainsi, le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement s'est vu confier la responsabilité de louer des locaux aux fins des ministères et organismes du gouvernement ainsi que de fournir le soutien logistique au Nouveau-Québec. D'autres mandats lui sont également confiés par règlement ou en vertu de décisions du Conseil du trésor.

Lois administrées par le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

— Lois des Travaux publics
(L.R.Q., chap. T-15)

Le ministre des Travaux publics et de l'Approvisionnement est également chargé de l'exécution de la Loi des Travaux publics. Cette loi confie au ministre des pouvoirs et lui impose des devoirs généraux relativement aux travaux et ouvrages publics entrepris par le gouvernement.

À cette fin, le ministre est autorisé à acquérir, de gré à gré ou par expropriation, des terres et propriétés immobilières dont il croit l'appropriation nécessaire pour l'usage, la construction et l'entretien des ouvrages ou édifices publics ou pour loger les services administratifs du gouvernement.

Cette loi fixe en outre des règles concernant l'adjudication des contrats, entre autres, en ce qui a trait aux demandes de soumissions par annonces publiques et aux cautionnements des entrepreneurs.

— Loi du Service des achats
(L.R.Q., chap. S-4)

Cette loi confie au Directeur général des achats la surveillance et la direction de tous les achats faits par les ministères et les organismes désignés. Elle lui confie également la responsabilité de donner à contrat l'exécution des travaux d'impression, de reliure, d'électrotypie, de stéréotypie, de lithographie, de gravure, de photographie, de cinématographie, et autres de même nature. Elle le rend responsable de la location du matériel, des contrats de publicité et d'abonnements aux journaux, aux revues et autres publications.

Le Service général des achats, qui relève depuis le 1er avril 1973 du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement, s'identifie, à l'intérieur du ministère, à la Direction générale de l'approvisionnement.

— Loi de la Société de développement immobilier du Québec
(L.R.Q., chap. S-11)

La Société participe à la construction, à l'aménagement et à l'exploitation de Place Desjardins à Montréal, en vue de fournir au gouvernement et à ses organismes les locaux dont ils ont besoin dans ce secteur.

Depuis d'adoption du projet de loi 17 (L.Q. 1980, chap. 37), sanctionnée le 19 novembre 1980, la Société a également pour objet de réaliser la construction et l'aménagement d'un palais des congrès de Montréal.

Organisation administrative

Le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement administre quatre programmes budgétaires:

I-Allocation de l'espace et de l'équipement;
II-Exploitation des immeubles;
III-Approvisionnement;
IV-Gestion interne et soutien
qui sont administrés comme suit:

Programme I	
Élément I	Direction générale de la planification et de l'attribution de l'espace;
Éléments II à V	Direction générale de la construction et de l'aménagement.
Programme II	Direction générale de l'exploitation des immeubles.
Programme III	Direction générale de l'approvisionnement.
Programme IV	
Élément I	Direction du ministère, bureau du ministre et bureau du sous-ministre;
Élément II	Direction générale de l'administration.

Effectif

Postes autorisés au 31 mars 1983

Catégorie	Programme 1	Programme 2	Programme 3	Programme 4	Bureau du sous-min.	Total
Cadres	20	20	14	27	5	86
Professionnels	80	90	55	95	—	320
Techniciens et assimilés	40	128	10	57	—	235
Employés de bureau	85	244	82	60	6	477
Agents de la paix	—	323	—	—	—	323
Ouvriers	2	738	2	6	—	748
Agents de maîtrise — fonctionnaires	6	25	7	3	—	41
Agents de maîtrise — ouvriers	—	74	—	1	—	75
Agents de maîtrise — agents de la paix	—	30	—	—	—	30
Total	**233**	**1 672**	**170**	**249**	**11**	**2 335**

Budget en bref

Au cours de l'exercice financier 1982-1983, les dépenses du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement se sont élevées à 301 927 384 $, comparativement à 279 208 460 $ en 1981-1982, soit une augmentation de 22 718 924 $. Ces montants comprennent des dépenses en immobilisation de l'ordre de 60 394 670 $ en 1981-1982 et de 65 612 148 $ en 1982-1983.

Pour l'année financière 1983-1984, on prévoit des dépenses de l'ordre de 313 428 200 $ incluant un budget en immobilisation de 51 942 100 $.

Quant aux revenus, ils se sont chiffrés à 13 052 000 $ en 1982-1983 comparativement à 13 567 609 $ pour l'année précédente. Les prévisions pour 1983-1984 sont de l'ordre de 11 034 784 $.

Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

Budget et dépenses
Exercices financiers 1976-1977 à 1983-1984

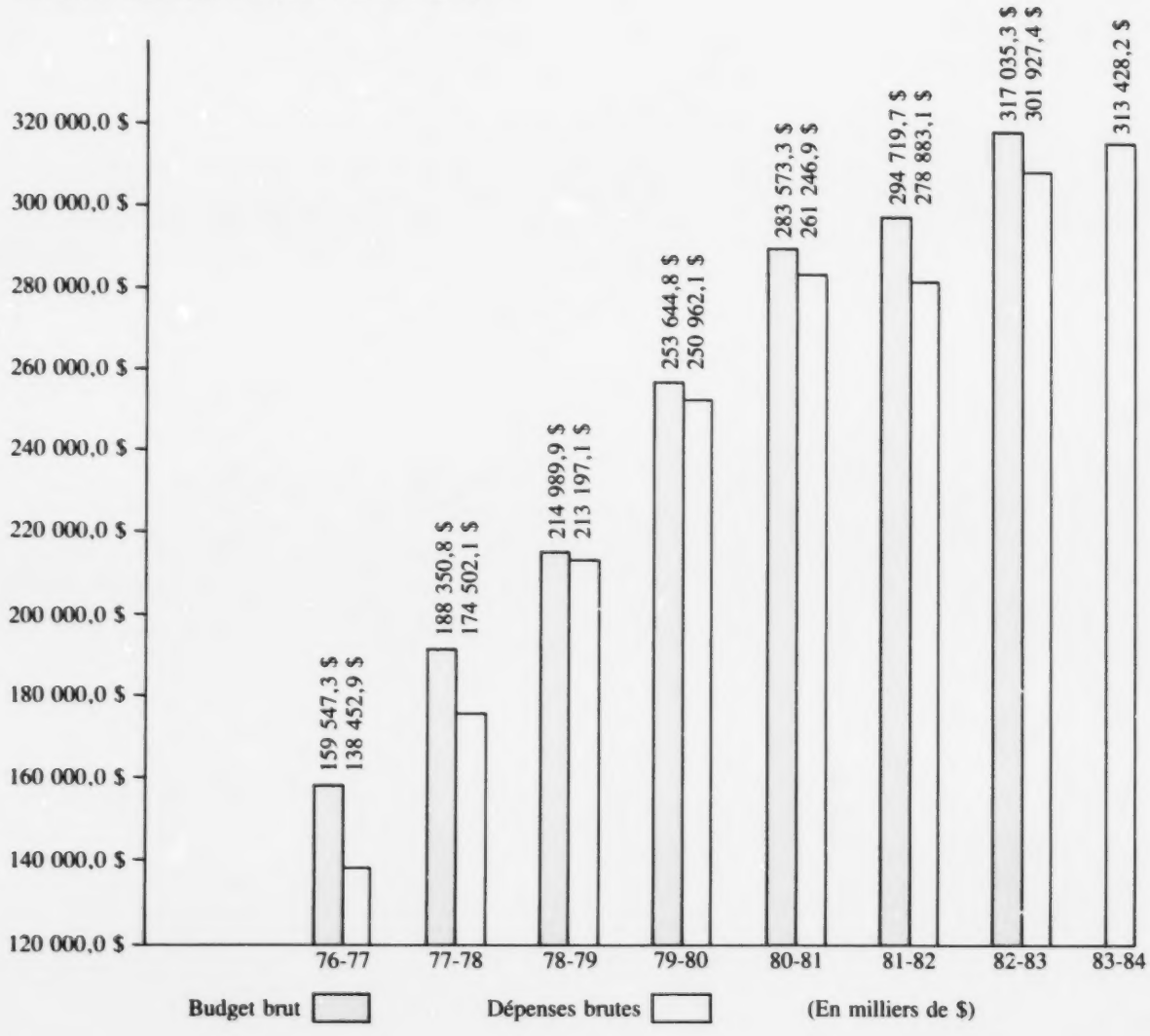

Direction générale de l'approvisionnement

La Direction générale de l'approvisionnement, mieux connue sous le nom de Service général des achats, surveille et dirige tous les achats faits par les ministères et organismes désignés, en conformité avec la Loi des achats (L.R.Q., ch. S-4) et la réglementation gouvernementale en la matière, surveille et dirige l'aliénation des biens meubles publics excédentaires, assure la tenue du Fichier central des fournisseurs de services du gouvernement, du Répertoire des loueurs de machinerie lourde et du Fichier des fournisseurs de biens, propose au Conseil du trésor les tarifs devant apparaître dans le Répertoire des taux de location et applique la réglementation du Conseil du trésor relative à l'octroi des contrats d'assurance du gouvernement.

Pour ce faire, la Direction générale de l'approvisionnement (DGA) regroupe trois directions:

— Direction de la planification de l'approvisionnement;
— Direction des opérations;
— Direction de la coordination.

En outre, la DGA comprend le Bureau du contrôleur des assurances.

Vue générale

Achat préférentiel de produits du Québec

La Direction générale de l'approvisionnement maintient toujours ses efforts pour trouver et développer de nouvelles sources d'approvisionnement auprès des fabricants québécois.

Conformément à la décision ministérielle 77-19 du 26 janvier 1977 (modifiée par les décisions 80-139 et 80-225), le SGA a appliqué la politique d'achat du gouvernement du Québec en favorisant l'achat de produits québécois, entre autres, par les moyens suivants: la restriction des appels d'offres aux fabricants et aux produits québécois et l'application d'une formule de pondération lors de l'attribution des commandes. Globalement, le contenu québécois déclaré des produits achetés par le SGA est passé de 71,2% en 1981-1982 à 74,5% en 1982-1983.

Productivité et performance

Dans le cadre du programme de la motivation, de la productivité et de la performance (PMPP) qui constitue l'une des priorités du ministère, le SGA a continué l'implantation d'indicateurs de productivité et de performance pour couvrir tous ses secteurs d'activités.

De plus, des indicateurs globaux couvrant les secteurs des «achats et localisations par appel d'offres», de la «Gestion des articles de bureau» et du «Fichier des fournisseurs» ont été formulés et seront présentés à périodes fixes en 1983-1984 aux autorités du ministère.

Fichier central des fournisseurs

Une des priorités du ministère en 1981-1982 et en 1982-1983 concernait le Fichier central. Une équipe du Service général des achats a préparé un document d'orientation concernant l'amélioration du fonctionnement du Fichier central. À la suite du dépôt de ce document, un comité composé de représentants du SGA et du secrétariat du Conseil du trésor a été formé afin de définir le partage des responsabilités de gestion du Fichier central et de réviser les directives de chaque fichier. Les modifications résultant de cette étude ont été apportées en 1982-1983 et entrent en vigueur le 1er avril 1983.

Parallèlement, le Fichier central a entrepris une réinscription de tous les professionnels de la construction (Fichier 03) et de l'administration (Fichier 04). Une vaste campagne d'information auprès des associations de professionnels et des ministères a été réalisée afin de présenter les modifications.

Regroupement des achats

Dans le cadre de la politique de regroupement des achats, plusieurs organismes ont signé des protocoles d'entente pour la prestation de services offerts par la Direction générale de l'approvisionnement. Ces protocoles concernent l'utilisation des services de la gestion des stocks, de la disposition des surplus, des commandes ouvertes, des achats et locations de biens meubles et du Fichier central. Le plus utilisé des protocoles est celui du Service de la gestion des stocks, signé par près de 50 organismes, qui représente, pour ce service, au-delà de 5% des ventes.

Fonds renouvelable pour les équipements informatiques

Le Conseil du trésor a, par le CT-142181 du 14 décembre 1982, approuvé le principe de la création d'un fonds renouvelable afin de défrayer l'achat d'équipements informatiques. La gestion de ce fonds est confiée au Directeur général des achats.

Ce dernier a confié au Service de la location de la machinerie lourde la gestion des opérations relatives à ce fonds renouvelable pour l'achat d'équipements informatiques.

Ces équipements achetés seront par la suite loués aux ministères utilisateurs.

Planification de l'approvisionnement

La Direction de la planification de l'approvisionnement étudie les besoins des ministères et organismes désignés en matière d'approvisionnement, développe et améliore les moyens et les systèmes de gestion et veille à la constitution et au maintien à jour des répertoires des taux de location et des loueurs de machinerie lourde.

Pour ce faire, elle s'appuie sur les trois services suivants: Étude des besoins, Systèmes et procédures d'approvisionnement et Location de machinerie lourde.

Étude des besoins

Le Service de l'étude des besoins effectue les études et les analyses nécessaires afin d'établir les priorités d'intervention, réalise les regroupements et les projections afin de déterminer les moyens et méthodes optimales pour satisfaire les besoins en approvisionnement des ministères et organismes désignés. Il leur offre une assistance en matière de formation et de perfectionnement de son personnel dans le domaine de l'approvisionnement.

Les études effectuées par le service ont porté principalement sur l'approvisionnement en béton prémélangé, en tuyaux de béton armé, articles de distribution d'électricité, produits chimiques de développement et films d'art graphique, appareils à dicter et à transcrire, chaussures de sécurité, reprographie dans la région de Hull, impression de formulaires simples et sacs à ordures. Une étude sur l'utilisation des commandes ouvertes de pièces authentiques de véhicules et de machinerie lourde a permis de réduire de façon appréciable les coûts administratifs reliés à l'achat de ces pièces. Le service a coordonné la rédaction de l'appel d'offres pour la location de photocopieurs, participé à l'analyse des soumissions et rédigé le Guide de location.

Le service assure la surveillance des commandes locales (27 000) et des achats des ministères dépassant leur autorité (130). Il surveille également l'utilisation des 1 040 commandes ouvertes du SGA.

Le service gère l'utilisation de la carte de crédit universelle représentant plus de 13,7 millions de dollars d'achats de produits et services nécessaires à l'exploitation des véhicules automobiles, aéronefs, bateaux et équipements motorisés. De plus, les 10 000 cartes en circulation ont été renouvelées et 3 500 transactions pour cartes endommagées perdues ou annulées ont été effectuées.

Comme responsable des relations du SGA avec l'extérieur, le Service de l'étude des besoins a consenti des efforts importants durant le dernier exercice pour réévaluer les relations SGA/ministères; un ensemble de recommandations visant à améliorer la qualité de celles-ci seront soumises sous peu aux autorités.

Location de machinerie lourde

Le Service de la location de la machinerie lourde est responsable de la gestion des opérations d'un fonds renouvelable pour les équipements informatiques et établit, constitue et publie trois répertoires de location.

Répertoire des taux de location

Depuis 1971, la Direction générale de l'approvisionnement émet à l'intention des ministères et organismes gouvernementaux un répertoire déterminant la rémunération maximale consentie par le gouvernement du Québec en matière de location de biens meubles.

Ce tarif est révisé annuellement en fonction de la fluctuation des prix du marché, des échelles salariales et des taux d'intérêt. Depuis 1977, la méthode de calcul et les données de base sont approuvées chaque année par le Conseil du trésor.

De concert avec l'Association canadienne des distributeurs d'équipement, des études sont continuellement en cours afin de vérifier la pertinence de la classification actuelle des divers types de machinerie lourde et des corrections à y apporter au besoin.

Le répertoire des taux de location est publié par l'Éditeur officiel du Québec, qui le vend aux services gouvernementaux ainsi qu'à l'entreprise privée.

Répertoire des loueurs de machinerie lourde

Depuis 1977, dans l'optique d'une distribution équitable et profitable des contrats du gouvernement, la Direction générale de l'approvisionnement constitue annuellement, par suite d'un appel d'offres public, un Répertoire des loueurs de machinerie lourde.

Ce répertoire contenant l'identification du loueur, la description des machines offertes et les taux soumis est diffusé dans chaque district de la province, aux gestionnaires des ministères à qui incombe la responsabilité d'attribuer les contrats de location.

Répertoire des loueurs de véhicules automobiles

Dans le but de permettre aux ministères et organismes de bénéficier de tarifs préférentiels lors de la location de véhicules automobiles et de simplifier les gestes administratifs reliés à ces locations, le Service de la location de machinerie lourde publie annuellement, depuis le 1er janvier 1982, le Répertoire des loueurs de véhicules automobiles. Ce répertoire est constitué à la suite d'un appel d'offres public invitant toutes les entreprises de location de véhicules automobiles à soumettre des taux de location. Environ 200 comptoirs de location sont inscrits au répertoire et couvrent toutes les régions du Québec.

Fonds renouvelable pour les équipements informatiques

À la suite d'une décision du Conseil du trésor, le directeur général des achats doit administrer un fonds renouvelable pour les équipements informatiques. Initialement, le fonds est constitué d'un montant de 7 000 000 $ et doit servir à l'achat d'équipements informatiques qui seront loués aux ministères utilisateurs. Les fonds provenant de la location seront versés au fonds renouvelable et réutilisés aux mêmes fins. Les buts visés par la création de ce fonds renouvelable sont principalement de:

— régulariser les crédits des ministères affectés à l'acquisition d'équipements informatiques;
— éviter la location d'équipements informatiques à des tarifs élevés;
— disposer d'un fonds permettant d'acquérir, au moment jugé économiquement opportun, les équipements informatiques requis par les ministères.

Systèmes et procédures d'approvisionnement

Le Service des systèmes et procédures d'approvisionnement conçoit et met en application les systèmes administratifs nécessaires aux opérations de la DGA et en assure la mise à jour, élabore et met en place un système homogène d'approvisionnement pour le gouvernement au moyen de procédures à l'intention des ministères et organismes et, par un support technique approprié à leurs services d'approvisionnement, participe avec les autorités compétentes à l'élaboration des politiques administratives relatives à l'approvisionnement.

À la suite des mandats qui lui ont été confiés au cours du dernier exercice, le Service des systèmes et procédures a participé à la formation d'indicateurs de productivité et de performance couvrant la majeure partie des secteurs d'activités du SGA, présenté une analyse du rapport de la Commission d'étude sur le cinéma et l'audiovisuel concernant les modalités d'application relatives au Fichier des fournisseurs, participé à la révision des fichiers des professionnels de la construction et de l'administration et préparé le rapport annuel des activités.

Dans le cadre des responsabilités qui lui sont dévolues, le service a effectué de nombreuses interventions concernant la conception ou la révision de procédures, directives, clauses et textes, en plus d'assurer la conception et la gestion de formulaires.

En ce qui a trait aux systèmes informatiques, les ressources ont été consacrées d'une part à la conception et l'impact administratif du système «Suivi des réquisitions et gestion des activités des fournisseurs» du Fichier central des fournisseurs de services et d'autre part, à la coordination et à la réalisation technique du projet de mécanisation des activités du Service de la gestion des stocks. Par ailleurs, l'entretien des systèmes a été marqué par l'apport de légères améliorations aux systèmes en opération.

Parmi les autres travaux reliés aux systèmes informatiques, les plus importants sont l'introduction de la saisie des données sur disquettes pour tous les systèmes, la collaboration au rapport sur l'informatique du MTPA et la gestion du compte ministériel.

Enfin, le service a effectué plusieurs interventions de dépannage et de contrôle des productions afin d'assurer la bonne marche des systèmes et une plus grande fiabilité des informations traitées.

Opérations

La Direction des opérations achète ou loue aux meilleures conditions les biens meubles requis par les ministères et organismes désignés, principalement dans le domaine de la construction, de la machinerie, des biens de consommation et des équipements et fournitures de bureau et confie l'exécution des travaux d'impression et autres travaux connexes selon les spécifications des ministères et organismes désignés.

Pour réaliser son mandat, la Direction des opérations s'appuie sur les services suivants: Construction et machinerie, Équipement et fournitures de bureau, Impression, qui aident les demandeurs dans l'établissement des spécifications touchant la nature et la qualité des produits à acheter ou à louer, recherchent les sources d'approvisionnement qui pourront répondre aux spécifications prédéterminées des produits demandés, analysent les réquisitions, procèdent aux appels d'offres ou aux négociations et adjugent les commandes selon les règles et procédures en vigueur.

En 1982-1983, les services de la Direction des opérations ont effectué, pour les différents ministères et organismes, des achats et locations pour au-delà de 286 millions de dollars.

Les principales classes de produits par ordre d'importance ont été le matériel et les services informatiques, les produits pétroliers et combustibles, les produits chimiques pour l'entretien des routes, les produits bitumineux et l'impression.

Le tableau qui suit représente la répartition des achats et locations, par classes de produits.

Les achats de biens mobiliers effectués par le gouvernement

Tableau comparatif des achats effectués par la Direction générale de l'approvisionnement pour le compte des ministères et organismes désignés et payés à même leurs budgets

Répartition des achats et location par classes de produits

Transactions du S.G.A.

	1981-1982		1982-1983	
	N	000 $	N	000 $
01 Animaux vivants	1	3	1	1
02 Provendes	39	520	52	591
03 Matériel agricole	129	657	123	633
04 Fertilisants, pesticides	147	5 385	154	5 817
05 Matériel d'élevage	17	63	18	72
06 Produits végétaux	61	492	80	1 048
09 Artisanat			1	5
10 Véhicules	731	15 120	457	15 785
11 Pièces et accessoires pour véhicules moteurs	409	1 280	178	279
12 Pneus et chambres à air	63	3 514	4	702
13 Matériel et outillage	125	264	99	309
14 Fournitures et pièces pour avions, bateaux et chemins de fer	210	3 633	198	1 880
15 Matériel minier de forage et d'excavation	21	103	31	273
16 Matériel de manutention	48	376	62	744
17 Moteurs et équipement de transmission	136	275	33	188
18 Machinerie lourde et matériel divers de construction	203	3 160	255	6 090
19 Matériel de sécurité, de sauvetage et anti-incendie	147	402	96	311
21 Produits pétroliers et combustibles	264	42 775	295	46 218
23 Produits bitumineux	19	36 845	28	20 749
24 Produits chimiques pour l'entretien des routes	93	25 029	88	27 565
26 Matériaux de maçonnerie	222	2 090	239	1 816
27 Articles fabriqués en ateliers	162	589	210	932
28 Matériaux de construction	159	556	198	1 072
29 Armes à feu et explosifs	40	988	44	676
30 Spécialités de construction	73	176	82	201
31 Bois	494	3 759	398	3 264
32 Métaux de fonderie	4	17	4	27
33 Tuyaux ondulés et métaux ferreux	273	3 426	256	2 393
34 Métaux non ferreux	41	1 840	28	763
35 Câbles, vis, clous, etc.	156	246	118	185
36 Tuyauterie, plomberie et chauffage	326	1 232	359	1 276
37 Peintures	184	4 429	116	5 581
38 Verre plastique	12	33	16	37
39 Structures préfabriquées et échafaudages	36	776	30	580
40 Quincaillerie	230	480	152	1 164
41 Soudure	36	142	31	134
42 Outils de précision	5	12	4	21
43 Machines et fournitures industrielles	40	193	38	236
44 Matériel industriel	156	681	124	781
45 Matériel de production et de distribution d'électricité	175	1 320	132	626
46 Matériel électronique	359	4 639	402	3 605
49 Appareils d'éclairage, réfrigération	329	3 355	306	3 641
50 Matériel scientifique	283	1 431	315	1 910
53 Produits chimiques de laboratoire	51	235	43	195
54 Rayons-X	9	43	5	45
55 Matériel de photographie	126	1 555	96	340

Répartition des achats et location par classes de produits

Transactions du S.G.A.

	1981-1982		1982-1983	
	N	000 $	N	000 $
56 Produits pharmaceutiques	228	1 778	192	1 836
58 Matériel et fournitures de dentisterie	3	14		
59 Produits de beauté	10	49	6	38
60 Abonnements	576	165	25	82
61 Matériel et service informatique	718	47 003	773	65 193
62 Livres, manuels, annuaires	96	363	100	426
63 Fournitures de bureau	399	3 931	391	2 437
64 Instruments et matériel de dessinateurs et d'artistes	199	1 385	158	1 106
65 Machines de bureau et photocopieurs	271	2 591	163	12 538
66 Mobilier	269	5 716	278	7 708
67 Papier, contenants et matériel d'emballage	181	2 704	174	3 902
68 Impression	2 108	18 493	2 004	18 582
69 Matériel et fournitures d'imprimerie	49	892	51	740
70 Tissus, rideaux, stores vénitiens	88	960	76	563
71 Laine, fibres synthétiques	17	492	12	140
72 Machines et fournitures pour microfilms	245	1 786	184	1 309
74 Vêtements	165	1 891	232	1 449
75 Chaussures	44	1 171	35	640
76 Revêtements de sol	49	559	20	90
77 Matériel de camping	21	146	53	262
78 Cuir et fourrure	1	2		
79 Fournitures de police	36	206	70	367
80 Viandes, poissons et fruits de mer	309	2 300	317	2 335
82 Produits laitiers et avicoles	55	528	65	613
83 Produits de boulangerie	27	161	21	558
85 Épicerie	115	1 640	69	1 416
87 Tabac, boissons, bonbons	14	602	31	365
89 Produits d'entretien et de nettoyage	166	825	156	865
91 Bijouterie, faïences et bibelots			1	4
93 Instruments et accessoires de musique	35	132	27	75
94 Équipement sportif, athlétique, de loisirs	51	140	33	120
95 Oeuvres d'art	5	18	4	15
Total*	**13 394**	**272 710**	**11 720**	**286 534**

* Il est possible que la somme des montants ne corresponde pas aux totaux à cause de l'arrondissement des données.

Coordination

La Direction de la coordination s'assure que les produits achetés répondent aux exigences des commandes, assume la gestion des entrepôts et magasins de la Direction générale de l'approvisionnement, fournit aux ministères et organismes désignés les fournitures de bureau et de laboratoire nécessaires à leurs opérations et administre le fonds renouvelable de la DGA, dispose des biens meubles publics excédentaires en conformité avec la réglementation en vigueur, administre le Fichier central des fournisseurs du gouvernement, le Fichier des fournisseurs de biens et la Section des appels d'offres.

Pour ce faire, la Direction de la coordination s'appuie sur les services suivants: Gestion de la qualité, Gestion des stocks, Disposition des surplus et Fichier des fournisseurs.

Gestion de la qualité

Le Service de la gestion de la qualité élabore les normes en matière de contrôle de la qualité, s'assure que les produits commandés par la DGA sont conformes aux normes du gouvernement du Québec et aux exigences des ministères et organismes, vérifie le fondement des plaintes reçues vis-à-vis des fournisseurs et recommande les actions appropriées.

Au cours de l'année, le service a effectué plusieurs inteventions au niveau des commandes, ce qui représente plus de 1 300 dossiers incluant le suivi de la commande, les enquêtes et les rapports de rende-

ment et ce, afin que les normes de qualité, de quantité, de livraison ou autres soient respectées. Mentionnons ici le suivi du dossier du Palais des congrès de Montréal.

Enfin, le service a participé à plusieurs comités, réalisé divers projets, effectué des enquêtes et traité divers dossiers sur des produits comme la peinture à signalisation routière, le bitume et le bois traité sous pression.

De plus, le service a participé à la révision des normes de contrôle de la qualité du Bureau de la normalisation du Québec (BNQ).

Gestion des stocks

Le Service de la gestion des stocks gère l'entrepôt central et un réseau de distribution qui facilite l'approvisionnement, en matériel de bureau et en formulaires, des ministères et organismes désignés ainsi que les organismes publics et parapublics ayant signé des protocoles d'entente. Le service achète et entrepose les marchandises requises, à partir d'un fonds renouvelable de 1,9 million de dollars et leur revend ces marchandises au prix coûtant.

Dans le cadre de la politique de regroupement des achats, 16 nouveaux organismes ont signé le protocole du Service de la gestion des stocks et quelque 15 nouvelles commissions scolaires de la région 03 le feront sous peu, ce qui portera le nombre total d'organismes sous protocole à plus de 50.

Bien que le volume de vente soit demeuré sensiblement le même, les conséquences de la décentralisation des achats d'articles de bureau dans un bon nombre de ministères a doublé le nombre de réquisitions d'achats. Par conséquent, le volume et les méthodes de travail furent grandement affectés.

Pour répondre adéquatement à la demande, le Service se dote d'équipements informatiques. L'implantation se poursuivra en avril 1983 et les principaux avantages escomptés sont l'élimination de formulaires et d'équipements désuets, l'accélération du traitement des réquisitions, l'amélioration de la productivité et de la performance, la facturation des ministères par engagement et centre de responsabilité.

Statistiques	1981-1982	1982-1983
Ventes	6 117 236 $	6 323 409 $
Réquisitions FA-100 traitées	31 426	41 935
Nombre de colis traités	165 573	178 134

Disposition des surplus

Le Service de la disposition des surplus (SDS) dispose, dans les meilleurs intérêts du gouvernement, des biens meubles excédentaires des ministères et organismes désignés, en conformité avec la réglementation en vigueur.

En premier lieu, et si cela est possible, le service effectue le transfert du bien à un autre ministère ou organisme. À cette fin, le service utilise le catalogue «Le Transfert» qui, depuis le 1er février 1983, est distribué directement aux gestionnaires du gouvernement; l'intérêt démontré pour cette publication est sans cesse croissant.

Pour les biens non transférés, le service procède à leur mise en vente; la méthode couramment utilisée est l'appel d'offres sur invitation ou public.

Durant l'exercice financier 1982-1983, deux autres façons d'aliéner ces biens ont été exploitées, soit l'encan et la vente au détail.

Les résultats obtenus des deux encans de véhicules automobiles et de l'encan de machinerie lourde nous permettent de conclure que, dans certains cas, il est rentable de tenir ce genre d'événement.

En ce qui a trait à la vente au détail qui regroupait un éventail d'articles ayant tous un attrait certain pour le public en général, tels qu'ameublement, artisanat, vêtements, articles de sport, etc., les résultats de cette opération nous démontrent que ce mode d'aliénation nous offre de nouvelles possibilités qui sont très intéressantes.

Le montant des ventes pour le présent exercice s'est élevé à 1 813 207 $ et le montant estimé des transferts à 225 752 $.

Fichier des fournisseurs

Le Service du fichier des fournisseurs administre le Fichier central des fournisseurs du gouvernement (FCFG) en conformité avec la réglementation en vigueur, dresse et tient à jour la liste des fournisseurs qualifiés, en contrôle l'admission et en mesure le rendement.

Le service comprend le Fichier des fournisseurs des biens qui comptait, au 31 mars 1983, 8 821 fournisseurs réguliers, 7 933 fournisseurs occasionnels et 919 acheteurs de surplus, et le Fichier central des fournisseurs de services qui contenait, au 31 mars 1983, 7 484 noms de fournisseurs de services répartis dans 7 fichiers.

Au cours du dernier exercice, plus de 2 857 réquisitions provenant des différents ministères et représentant un chiffre d'affaires excédant 57 millions de dollars ont été traitées par le Fichier central des fournisseurs de services.

Nombre de fournisseurs inscrits au F.C.F.G.

Fichier	Nombre cumulatif d'inscriptions au		Nombre de réquisitions traitées		Montant estimatif des transactions en 000 $	
	82-03-31	83-03-31	1981-1982	1982-1983	1981-1982	1982-1983
02 Entrepreneurs en construction	2 794	3 053	904	1 081	11 692,6	15 271,5
03 Professionnels de la construction	1 151	1 200	826	632	25 407,3	21 304,0
04 Professionnels de l'administration	526	561	182	191	5 282,2	6 309,7
05 Audio-visuel et arts graphiques	430	495	177	197	2 938,9	3 468,5
06 Services auxiliaires	1 713	2 000	678	5	8 811,1	8 370,1
07 Services reliés à la sécurité	108	112	163	110	2 721,4	1 547,6
08 Publicité	79	77	5	31	7 085,5	1 522,0
Ensemble des fichiers	**6 801**	**7 498**	**2 935**	**2 857**	**60 192,8**	**57 793,4**

Bureau du contrôleur des assurances

Le Bureau du contrôleur des assurances a comme mandat de faire respecter la politique de non-assurance du gouvernement du Québec et cette politique s'applique aux ministères et organismes dont le budget est voté par l'assemblée nationale.

Le Bureau du contrôleur des assurances agit aussi comme conseiller et acheteur d'assurances pour les sociétés para-gouvernementales. L'achat des contrats d'assurances se fait par soumission publique.

En 1982-1983, le Bureau du contrôleur des assurances a continué sa collaboration avec la Société d'habitation du Québec, afin de lui offrir un service de contrôle des réclamations en assurance de la responsabilité civile pour les trois cents offices municipaux d'habitation répartis dans la province.

Résumé des activités 1982-1983

Activités	Nombre	Montant
		$
Contrats adjugés à la suite d'une soumission publique	22	422 489
Contrats adjugés à la suite d'un appel d'offres sur invitation	2	4 256
Contrats adjugés à la suite d'une négociation avec un seul fournisseur	1	12 500
Contrats renouvelés, 2e et 3e versements	31	469 460
Contrats vérifiés pour les ministères et organismes	630	
Renouvellements vérifiés pour les ministères et organismes	324	
Interventions spéciales	17	
Analyses de réclamations pour la S.H.Q.	133	

Programme 3

Approvisionnement

Ce programme vise à effectuer les achats du gouvernement aux meilleures conditions pour l'économie du Québec et à assurer le fonctionnement du répertoire des fournisseurs et des loueurs de machinerie lourde.

Super-catégories et catégories	1982-1983	1983-1984
Fonctionnement — Personnel		
1. Traitements	4 935,6	4 487,5
2. Autres rémunérations	158,8	152,0
	5 094,4	**4 639,5**
Fonctionnement — Autres dépenses		
3. Communications	88,6	94,0
4. Services	29,3	31,0
5. Entretien	6,0	6,5
6. Loyers	10,8	31,5
7. Fournitures	100,7	86,8
11. Autres dépenses	1,7	1,7
	237,1	**251,5**
Capital — Autres dépenses		
8. Équipement	36,0	39,2
Prêts, Placements et Avances		
13. Avances	—	7 000,0
	5 367,5	**11 930,2**
Employés permanents	171	168
Employés occasionnels	10	9
Total (personnes-années)	**181**	**177**

Direction générale de la construction et de l'aménagement

La Direction générale de la construction et de l'aménagement a pour mandat, pour les ministères et organismes dont le budget est voté par l'Assemblée nationale:

— d'assurer la réalisation des acquisitions d'immeubles par des travaux de construction requis à cette fin;

— de pourvoir à l'ameublement et à la décoration d'immeubles qui constituent le parc d'espace du M.T.P.A.

Dans le cadre de son mandat et à l'intérieur des budgets qui lui sont alloués, ses opérations sont principalement axées sur la préparation et la réalisation des travaux requis de construction, de rénovation ou de recyclage; d'aménagement, d'ameublement et de décoration des édifices sous la juridiction du M.T.P.A.

En plus de la Direction de la coordination administrative et technique, la Direction générale de la construction et de l'aménagement regroupe trois (3) directions:

— Direction de la construction;
— Direction de l'aménagement;
— Direction du bureau de Montréal.

Réalisations principales

Les principales réalisations de la Direction générale de la construction et de l'aménagement, au cours de l'exercice 1982-1983, sont les suivantes:

a) Au plan opérationnel

La poursuite des travaux de construction au palais de justice de Québec, au Palais des congrès de Montréal et à l'édifice des Pêches maritimes à Gaspé; la livraison pour occupation du palais de justice de Shawinigan et de plusieurs postes de la Sûreté du Québec en région; le développement des plans et devis du palais de justice de Sherbrooke et du Musée de la civilisation à Québec; la poursuite des travaux de réhabilitation des anciens édifices de la Colline parlementaire, de la Bibliothèque nationale à Montréal et du Conservatoire d'art dramatique de Montréal.

La réalisation de plusieurs dizaines de projets d'aménagement et de réaménagement, dont ceux du ministère du Revenu à Québec, de la Maison Tanguay à Montréal et du réaménagement du Centre administratif de Jonquière.

b) Au plan administratif

La direction générale, départie de deux (2) de ses six (6) directions à la suite de la restructuration du ministère, a modifié ses politiques et procédures de fonctionnement. De plus, l'exercice financier 1982-1983 a été marqué par un nouveau partage régional des activités d'aménagement entre les directions de Québec et de Montréal; par un avancement du système informatisé de gestion des opérations de la direction générale; et par la réponse à trois (3) priorités d'action ministérielle, soit la fin des révisions des cheminements opérationnels; les rapports d'orientation relatifs à la détermination de la politique d'aménagement du M.T.P.A.; et la détermination des cibles de compression des dépenses de l'activité «construction».

L'orientation actuelle

La direction générale, conformément à une importante orientation gouvernementale, est entrée dans l'ère de compression de ses dépenses; cette ère est caractérisée d'une part par la réévaluation de ses objectifs, de ses activités et de ses procédés opérationnels; et d'autre part, par une redéfinition de certaines de ses politiques en vue d'accroître la maîtrise de leurs coûts tout en conservant une bonne qualité de leur finalité, quant au service à la clientèle, à l'équité et au suivi des activités.

Direction de la construction

La Direction de la construction a mis en oeuvre et/ou poursuivi plusieurs projets de construction nouvelle ou de rénovation majeure au cours de l'exercice financier 1982-1983.

Dans le cadre de son mandat, elle a donc géré, depuis le concept jusqu'à l'achèvement des travaux, des projets de construction, de rénovation, d'amélioration ou de réparations importantes à des immeubles pour le compte de M.T.P.A. ou celui des ministères ou organismes clients.

Parmi les projets qui ont attiré le plus l'attention, mentionnons entre autres: le palais de justice de Québec, les anciens édifices de la Colline parlementaire, le Palais des congrès de Montréal, le Musée national de la civilisation, les palais de justice de Sherbrooke et Shawinigan, et différents postes de la Sûreté du Québec.

Le tableau (ci-dessous) énumère les projets majeurs traités au cours de l'année et indique, pour chacun, la proportion de réalisation atteinte et les déboursés au 31 mars 1983, ainsi que le coût total prévu à la fin des travaux.

Les principaux projets de construction en 1982-1983

Endroit	Description	État de réalisation des travaux au 83-03-31
Alma	Palais de justice	100%
Amos	Palais de justice — réfection du stationnement	100%
Amqui	Sûreté du Québec	100%
Baie-Comeau	Bureau de district de la S.Q.	100%
Cap-aux-Meules	Sûreté du Québec	100%
Chicoutimi	Rénovation du palais de justice	100%
Cookshire	Bureau de district du M.T.Q.	P. & D.
Gaspé	Édifice de la Direction des Pêches maritimes	80%
Havre Saint-Pierre	Direction générale des Pêches maritimes	100%
Labelle	Sûreté du Québec	100%
Lac-Mégantic	Sûreté du Québec	100%
La Sarre	Sûreté du Québec	100%
Macamic	Atelier de réparation	100%
Mont-Laurier	Réparation — atelier de réparation	95%
Montréal	Édifice administratif Henri-Bourassa	85%
Montréal	Palais des congrès	95%*
Montréal	360 McGill	100%
Nicolet	Rénovation de l'Institut de police	100%
Ormstown	Bureau de district du M.T.Q.	30%
Pabos	Entrepôt M.L.C.P.	100%
Québec	Restauration de la Colline parlementaire	40%
Québec	225 Grande-Allée	100%
Québec	Musée national de la civilisation	P. & D.
Québec	Palais de justice	75%
Québec	Réparation — atelier du M.T.Q.	90%
Rimouski	Bureau de district de la S.Q.	100%
Roberval	Bureau M.L.C.P.	100%
St-Jean d'Iberville	Sûreté du Québec	100%
Saint-Jérôme	Entrepôt non chauffé	100%
Senneterre	Sûreté du Québec	100%
Shawinigan	Palais de justice	100%
Sherbrooke	Centre de transport	100%
Sherbrooke	Palais de justice	P. & D.
Sherbrooke	Centre de détention	P. & D.
Trois-Rivières	Centre de détention	P. & D.

* Projet géré par le MTPA pour le compte de la Société de développement immobilier du Québec.

Le palais de justice de Québec

La construction de cet édifice, qui avait débuté à l'automne 1981, s'est poursuivie à un rythme accéléré comme en témoignent les déboursés de l'année en cours.

Selon l'échéancier, les travaux seront terminés à l'automne 1983 et l'occupation des locaux se fera dès le mois d'octobre 1983.

Ce projet, qui contribue d'une façon importante à la revitalisation de la basse-ville de Québec, aura suscité, une fois réalisé, un investissement de 61,5 millions.

Les anciens édifices de la Colline parlementaire

Le projet de restauration des cinq (5) anciens édifices du parlement s'est poursuivi cette année par les mises en oeuvre suivantes:

— chauffage par énergie hors-pointe à l'édifice Honoré-Mercier;
— accès pour personnes handicapées à l'édifice Pamphile-Lemay;
— gicleurs anti-incendie, groupes de service, chambre électrique, à l'Hôtel du Parlement;
— pavage de la cour à l'Hôtel du Parlement;
— accès pour personnes handicapées à l'édifice «D».

Le Palais des congrès de Montréal

Le projet majeur, confié au M.T.P.A. et financé par SODEVIQ à la suite du projet de loi 17 du 80-12-19, a connu son année la plus fébrile au point de vue de la construction, et l'inauguration du bâtiment aura lieu le 27 mai 1983.

Ce projet aura suscité des investissements de l'ordre de 81 millions, en plus de permettre l'implantation des techniques les plus modernes de communication et d'information, tel le système «Télidon».

Le Musée national de la civilisation

Ce projet, qui avait fait l'objet à l'hiver 1980-1981 d'un concours d'architecture en vue de sélectionner les professionnels responsables de réaliser les plans et devis de la phase I, en est présentement à la phase des plans préliminaires. Les plans et devis complets de cette première phase du projet seront réalisés durant l'année budgétaire 1983-1984.

Le coût total du projet est estimé à 23 006 800 $ (en dollars de septembre 1980).

Le palais de justice de Sherbrooke

Les professionnels, architectes et ingénieurs requis pour la préparation des plans et devis ainsi que pour la surveillance des travaux de ce projet ont été mis sous contrat en septembre 1982; conséquemment les plans et devis sont présentement en préparation.

Ce projet représente un investissement de l'ordre de 12 700 000 $ (en dollars de janvier 1982) dans la région de Sherbrooke. Le ministère de la Justice bénéficiera ainsi d'un nouvel édifice de 14 596 mètres carrés afin de rendre ses services à la population de cette région.

Le palais de justice de Shawinigan

Cet édifice, dont l'architecture s'intègre harmonieusement aux édifices adjacents, est maintenant occupé depuis janvier 1983 et abrite le palais de justice ainsi que les divers services du sous-centre administratif du M.T.P.A. de la région.

Il occupe une superficie de 6 406 mètres carrés et représente un investissement de 6 073 300 $ pour la région de Shawinigan.

L'édifice des Pêches maritimes à Gaspé

Cet édifice, d'une superficie de 7 100 mètres carrés, est présentement à la phase construction et ce, depuis janvier 1982. La fin des travaux est prévue pour l'été 1983.

Une fois réalisé, ce projet aura suscité des déboursés de l'ordre de 6 780 000 $ sur une période de trois (3) ans. L'année 1982-1983 a été la plus importante avec des déboursés de 5 158 000 $. Il faut noter que ce bâtiment a été construit afin de loger les employés du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.

Les postes de la Sûreté du Québec

Toujours dans le cadre du programme d'amélioration du réseau des postes de la Sûreté du Québec, les postes suivants ont été complétés et inaugurés durant l'année 1982-1983:

Localité	Superficie
Labelle	562 m²
Senneterre	567 m²
Lac-Mégantic	562 m²
La Sarre	540 m²
Cap-aux-Meules	562 m²
Amqui	582 m²

Direction de l'aménagement

Pour l'ensemble du territoire, à l'exclusion des projets sous la responsabilité du bureau de Montréal, la Direction de l'aménagement coordonne, gère et contrôle tout ce qui concerne l'aménagement des espaces, exécute les plans et devis d'aménagement, réalise les projets d'aménagement, fournit et installe l'ameublement. assure la décoration et la signalisation dans les immeubles.

Trois (3) services se partagent les responsabilités inhérentes à ce mandat:

Le Service gestion de projets

À l'automne 1982, les deux (2) services de chargés de projets «Québec-métro» et «Régions en province» furent fusionnés en une seule entité, «Gestion de projets», qui a la responsabilité de réaliser les projets d'aménagement, de coordonner toutes les activités depuis les études préliminaires et le concept initial jusqu'à l'acceptation des travaux.

En plus d'assurer le respect des normes d'aménagement, ce nouveau service intégré est aussi responsable de la préparation des budgets et du contrôle des coûts dans le déroulement des projets.

Il incombe également à ce service de guider les ministères et organismes clients dans la préparation de leurs programmes techniques d'aménagement, et de les assister dans la détermination de leurs besoins.

Enfin, ce même service doit diriger et contrôler le travail des professionnels consultants dont les services sont retenus pour certains projets.

Le Service ameublement et décoration

Ayant la responsabilité de fournir le mobilier adéquat pour répondre aux besoins des ministères et organismes clients, ce service doit coordonner les déménagements, récupérer les meubles et écrans excédentaires, gérer l'entrepôt de mobilier et d'écrans. Ce service doit également assurer la décoration des espaces à bureaux.

Le Service technique d'aménagement

Tout en réalisant en régie une partie des plans et devis d'aménagement requis par les chargés de projets, ce service fournit l'assistance technique nécessaire à la conception et à l'exécution des projets d'aménagement.

Il assure aussi la signalisation dans les édifices du gouvernement.

Il se charge enfin de l'application et de la mise à jour des normes techniques reliées aux problèmes d'aménagement.

Le volume de projets traités

Au cours de l'exercice 1982-1983, la Direction de l'aménagement a procédé à l'analyse de 384 projets d'aménagement.

En fin d'année financière, 229 projets avaient été réalisés et 150 étaient en cours de parachèvement.

Principaux projets d'aménagement en 1982-1983

Endroit	Description	État de réalisation au 31 mars 1983
Québec	Améliorations sécuritaires au musée du Québec	Travaux 100 %
	Réaménagement du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation 200, chemin Sainte-Foy Phases I à IV	Travaux 50 %
	Réaménagement du ministère de l'Énergie et des Ressourses 200, chemin Sainte-Foy Phases I à IV	Travaux 50 %
	Aménagement d'une salle d'ordinateur 1995, boul. Charest Ouest Sainte-Foy	Plans 100 %
	Réaménagement des laboratoires au Complexe scientifique Sainte-Foy	Plans 25 %
	Réaménagement du COFI 860, Père-Marquette	Travaux 100 %
	Relocalisation des effectifs du ministère de la Fonction publique Édifice «G»	Plans 75 %
	Aménagement d'espaces additionnels pour magasin 405, rue Volta Sainte-Foy	Plans 75 %
	Réaménagement global de l'édifice du Revenu 3800, rue Marly Sainte-Foy	Étude et plans et devis préliminaires 10 %
	Relocalisation de l'informatique du ministère des Transports vers le 700, Saint-Cyrille	Travaux 95 %
	Relocalisation de divers services à l'Assemblée nationale à l'édifice Pamphile-Lemay («B»)	Plans 100 %
	Rénovation et réaménagement de l'édifice 200-230, Dorchester	Travaux 100 %
	Réaménagement de la cafétéria 200, chemin Ste-Foy	Travaux 95 %
	Restauration du garage de stationnement 20, rue Chauveau	Travaux 100 %
	Climatisation de l'édifice nº 6 1601, boul. Hamel Ouest	Plans 20 %
	Relocalisation de divers services de l'Assemblée nationale à l'édifice «H»	Travaux 100 %
	Traitement sécuritaire des issues des édifices Cook-Chauveau, de la Tour et du garage de stationnement	Plans 80 %
	Modifications pour mesures de sécurité en cas d'incendie Édifice «G»	À l'étude
Montréal	Aménagement du Service de l'informatique 1, rue Notre-Dame Est	Plans 100 %
	Réaménagement majeur de la maison Tanguay 11 000, rue Tanguay Phase III	Travaux 100 %

Principaux projets d'aménagement en 1982-1983

Endroit	Description	État de réalisation au 31 mars 1983
Régions en province	Relocalisation du COFI au 15, rue Taschereau Hull	Travaux 10 %
	Rénovation du palais de justice 750, boul. St-Joseph Roberval	Plans 100 %
	Réaménagement sécuritaire et hygiénique au Centre de détention 237, rue Prince Chicoutimi	Plans 75 %
	Réaménagement sécuritaire et hygiénique au Centre de détention 37, rue de la Cour Rivière-du-Loup	Travaux 100 %
	Réaménagement sécuritaire et hygiénique au Centre de détention 16 400, rue Mercure Saint-Hyacinthe	Plans 5 %
	Réaménagement partiel du palais de justice 109, rue Saint-Charles Saint-Jean-sur-Richelieu	Plans 100 %
	Réaménagement sécuritaire au Centre de détention 75, rue St-François Hull	Plans 100 %
	Réaménagement au palais de justice 900, 7e rue, Val-d'Or	Plans 100 %
	Réaménagement partiel du Centre administratif 337, rue Moreault Rimouski	Plans 100 %
	Réaménagement global du Centre administratif 50, boul. Harvey Jonquière	Travaux 5 %

Direction du bureau de Montréal

La Direction du bureau de Montréal a pour mandat de représenter les directions générales de l'aménagement et de la construction, ainsi que de la planification et de la gestion de l'espace, sur le territoire de l'Île-de-Montréal, de la Rive-Sud (comtés de Laprairie, Chambly, Laporte, Taillon) et de la Rive-Nord (Deux-Montagnes, Terrebonne, Prévost, l'Assomption). Depuis la fin de l'année financière 1982-1983, ses activités se sont étendues aux régions 05 et 07. Ce bureau exerce une activité multidisciplinaire dans les domaines de l'acquisition d'espace et de l'aménagement. Il est composé d'un effectif permanent de trente-sept (37) personnes et est logé au 190, boulevard Crémazie Est, 2e étage à Montréal. Ses effectifs sont partagés en deux services: l'acquisition de l'espace et l'aménagement.

Le Service de l'aménagement s'occupe de la réalisation de projets d'aménagement de tous genres. Il veille à la réalisation de toutes les phases de ces projets depuis le concept original jusqu'à la livraison des espaces au ministère client. De plus, il fournit le mobilier ainsi que les services de décoration en vue de satisfaire aux demandes formulées. Ce service compte un effectif total de vint-six (26) personnes réparties en treize (13) corps d'emplois différents.

Au cours de l'année 1982-1983, le budget d'aménagement de la direction s'est élevé à 5 300 000 $.

Le Service de l'aménagement a procédé en 1982-1983 à la conclusion de plus de dix (10) projets importants, comme le dépôt de la Bibliothèque nationale au 125, rue Sherbrooke, le réaménagement de l'édifice Montval à Longueuil, le Conservatoire d'art dramatique, la réorganisation du ministère des Affaires sociales au 6161, rue Saint-Denis, le réaménagement général du ministère de l'Éducation au 600, rue Fullum, l'aménagement des divers comités de négociation scolaires à Montréal, le réaménagement du Service de la salle de Centre de détention du 800, boulevard Gouin, l'aménagement de la salle de tir au quartier général de la Sûreté du Québec au 1701, rue Parthenais. À cette liste s'ajoutent plus de cent vingt-cinq (125) projets de moins de 100 000 $ dont l'ob-

jectif principal fut la rationalisation du parc d'espace montréalais, de concert avec le Service de la location.

De plus, le bureau a amorcé les étapes préliminaires du projet de regroupement des laboratoires de l'Environnement dans l'école Pie IX à Laval et l'aménagement d'un poste de la Sûreté du Québec au 85, De Martigny à Saint-Jérôme. Plusieurs études de faisabilité émanant de la Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace ainsi que des demandes d'expertise ont été réalisées par les divisions de l'architecture et du génie. La Division de l'ameublement, en plus de ses opérations normales, a procuré un soutien technique intéressant à l'équipe du Palais des congrès de Montréal en gérant un nouvel entrepôt de mobilier destiné à cet immeuble.

Enfin, la Direction du bureau de Montréal a offert à son personnel des cours, séminaires, sur une multitude de sujets divers comme la surveillance de chantiers, l'informatique, l'économie d'énergie, la mécanique et l'électricité du bâtiment, la gestion de projets, la sécurité dans les entrepôts, les relations interpersonnelles et plusieurs autres. De plus, le bureau a investi des efforts considérables dans l'opération «systemix» auprès de son personnel et en a assuré le suivi dans les ajustements de son fonctionnement. Par ailleurs, le bureau a grandement consolidé ses relations avec l'exploitation en plaçant le service à la clientèle au premier plan de cette relation.

Finalement, le personnel du bureau a participé à plusieurs comités ministériels comme la régionalisation, les sondages et la politique d'aménagement.

Direction de la coordination administrative et technique

La Direction de la coordination administrative et technique a principalement comme mandat d'assister la direction générale et les directions opérationnelles qui la composent sous les aspects suivants:

- en coordonnant la préparation de la revue de programme annuelle, la distribution des crédits détaillés et la préparation de la défense des crédits;
- en assurant la coordination des opérations budgétaires de la direction générale, en collaboration avec la Direction de la comptabilité et la Direction du budget, en effectuant notamment un suivi budgétaire selon la structure de gestion en place et en fournissant périodiquement aux gestionnaires concernés l'information de gestion adéquate;
- en réalisant et/ou coordonnant les études visant à améliorer le fonctionnement administratif de la direction générale, notamment en proposant les politiques administratives et les systèmes appropriés;
- en assurant la coordination technique de certains projets ou certaines expertises devant être réalisés par la direction générale;
- en assurant la gestion et la mise à jour de la programmation budgétaire des projets de construction et d'aménagement devant être réalisés pour la direction générale.

Les principaux dossiers

Les principaux dossiers ainsi réalisés et/ou coordonnés au cours de l'exercice financier 1982-1983 sont les suivants:

- préparation de la revue de programme 1982-1983 et distribution des crédits détaillés, le tout en appliquant des compressions d'effectifs et des compressions budgétaires fixées par les autorités du ministère;
- élaboration de la conception administrative détaillée d'un système informatisé de suivi des projets d'aménagement et de construction, le développement de ce système devant être réalisé au cours de l'exercice financier 1983-1984;
- élaboration d'une politique gouvernementale d'aménagement devant être déposée aux autorités gouvernementales au cours de l'automne 1983;
- révision des normes de construction dans un contexte de compression des dépenses;
- étude sur le partage régional des projets d'aménagement et sur la structure administrative des activités de construction et d'aménagement pour la région de Montréal;
- développement d'un manuel d'opérations pour la Direction du bureau de Montréal;
- poursuite de l'étude sur le cheminement des demandes des ministères clients dans un contexte de simplification et de réduction des délais de réalisation;
- poursuite de la participation à un comité d'étude sur la régionalisation de certaines activités du ministère, celles-ci ayant été concrétisées lors de la présentation d'un nouveau P.O.A.S. en octobre 1982.

Actuellement et pour l'exercice financier 1983-1984, il est prévu que les efforts de la Direction de la coordination administrative et technique seront principalement concentrés sur le développement et la mise en place du système informatisé de suivi de projets et sur une uniformisation des fonctions de chargés de projets au sein de la direction générale.

La conversion prévue du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement en une société d'État accaparera également une partie majeure des préoccupations de la direction.

Gouvernement du Québec
Ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

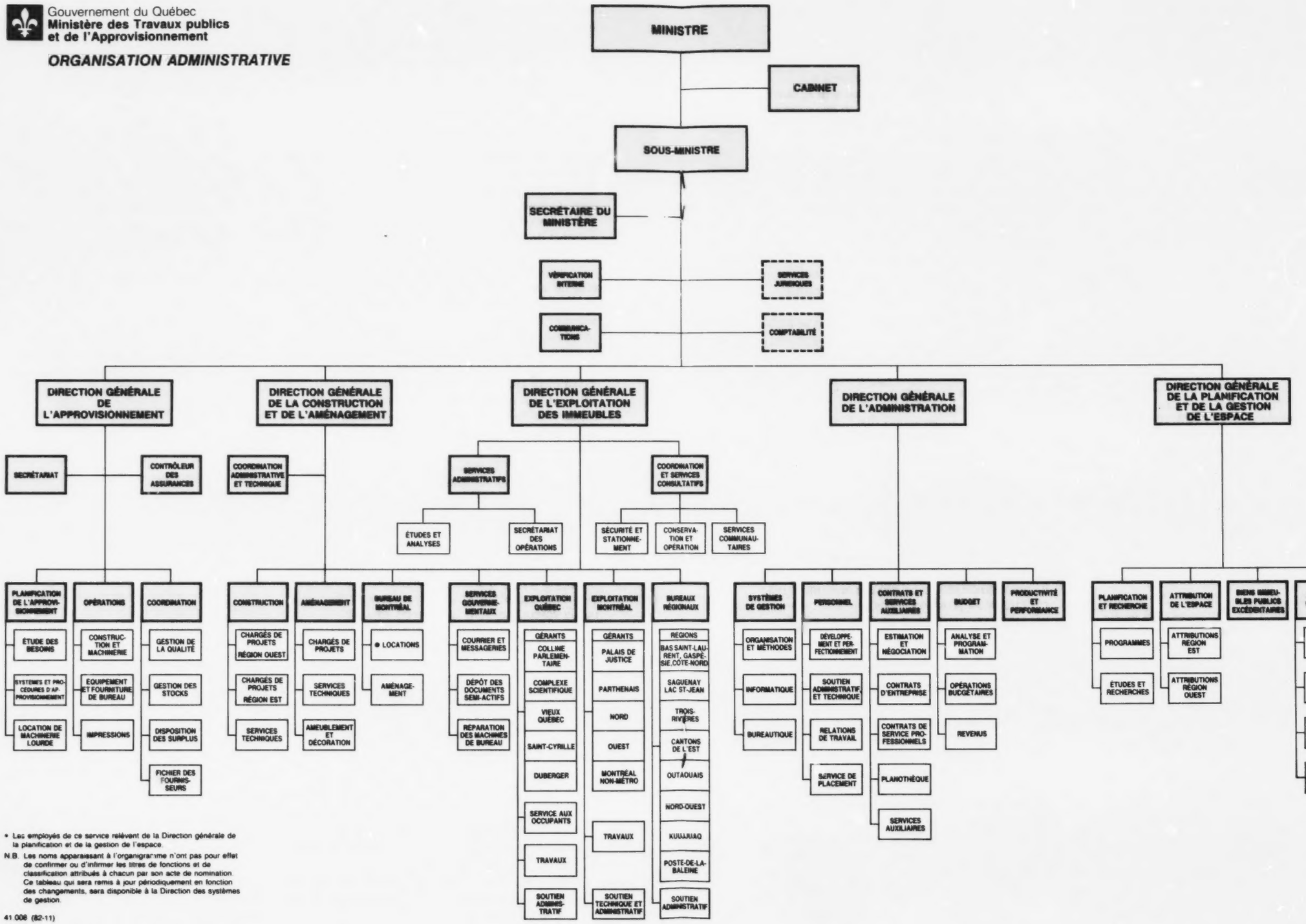

• Les employés de ce service relèvent de la Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace.

N.B. Les noms apparaissant à l'organigramme n'ont pas pour effet de confirmer ou d'infirmer les titres de fonctions et de classification attribués à chacun par son acte de nomination. Ce tableau qui sera remis à jour périodiquement en fonction des changements, sera disponible à la Direction des systèmes de gestion.

41 008 (82-11)

Direction générale de l'exploitation des immeubles

Le programme 2 du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement (MTPA) a pour but l'exploitation des immeubles, c'est-à-dire l'entretien, la gérance, la sécurité des immeubles gouvernementaux et fourniture à leurs occupants d'un service de postes et messageries.

Les activités principales de ce programme, regroupées à la Direction générale de l'exploitation des immeubles (DGEI) sont: la conservation et la réparation, l'exploitation et la sécurité des immeubles gouvernementaux, ainsi que certains services nécessaires à la bonne marche des opérations des ministères clients tels: le traitement du courrier et des messageries, l'entretien et la réparation des machines de bureau, l'exploitation des stationnements et des services alimentaires, le soutien logistique nécessaire à l'action des ministères du gouvernement québécois sur le territoire du Nouveau-Québec.

Au 1er avril 1982, la DGEI regroupait 1758 postes autorisés, dont 22 cadres, 96 professionnels et 1640 employés d'autres catégories, répartis entre les directions suivantes:

— Direction des services administratifs;
— Direction de la coordination et des services consultatifs;
— Direction des services gouvernementaux;
— Direction de l'exploitation, Québec;
— Direction de l'exploitation, Montréal;
— Direction de l'exploitation, régions en province;
— Direction de l'exploitation, région du Nord.
— La Direction des services administratifs a pour mandat de déterminer les objectifs et les politiques de la direction générale et de définir son plan global de gestion des ressources humaines, matérielles et financières; de plus, elle assure la liaison entre la direction générale et les autres directions de support administratif du ministère et également les autres directions de l'exploitation pour tout ce qui a trait aux problèmes de gestion et de contrôle administratif ne faisant pas partie des opérations quotidiennes.
— La Direction de la coordination et des services consultatifs est principalement chargée d'élaborer, d'implanter, de coordonner et de contrôler l'application des politiques, des normes et des méthodes de travail concernant l'aspect technique des activités de la direction générale.
— La Direction des services gouvernementaux voit à administrer les services de courrier et de messageries, et un programme de gestion centralisée des documents semi-actifs. De plus, elle assure le service de réparation et d'entretien des machines de bureau pour l'ensemble des ministères et organismes du gouvernement.
— Les directions de l'exploitation (Québec, Montréal, province, Nord) sont, dans leurs régions respectives, chargées de la conservation, de l'exploitation et de la sécurité des immeubles gouvernementaux.

De plus, les directions de l'exploitation doivent assurer la surveillance et le respect des clauses concernant les baux des édifices loués. Enfin, elles doivent exécuter les travaux mineurs d'aménagement.

Au point de vue du budget, le programme 2 disposait au 1er avril 1982 d'un montant de 124 594 600 $ réparti de la façon suivante:

01 - Conservation et réparation des immeubles	16 337 600 $
02 - Opération des immeubles	50 153 700 $
03 - Sécurité et stationnement	17 824 200 $
04 - Services gouvernementaux	22 056 500 $
05 - Soutien logistique du Nord	8 782 100 $
06 - Gestion interne et soutien	9 440 500 $

Faits saillants

Au cours de l'exercice financier 1982-1983, plusieurs changements d'ordre administratif et organisationnel sont survenus à la DGEI.

— Au niveau des ressources humaines, un gel du recrutement au MTPA a entraîné la réduction de 85 postes entre le 1er avril 1982 et le 31 mars 1983 (1721 à 1636 postes occupés).
— Au niveau de la structure administrative, un nouveau plan d'organisation supérieure a été approuvé par le Conseil du trésor. Il visait à améliorer le service à la clientèle. En conséquence, la DGEI a procédé aux changements organisationnels suivants:

- La Direction du Nord est fusionnée avec celle «Régions en province» et devient désormais la Direction des bureaux régionaux;
- Le territoire de la région de «Montréal non métro» compris à l'intérieur de la région administrative 06 est transféré à la «Direction Exploitation Montréal»;
- Les divisions des services techniques Québec-métro et Régions en province sont fusionnées et relèvent de la Direction Coordination et services consultatifs (Service Conservation et opération).

Ces modifications ont entraîné l'abolition de deux postes de cadres: celui du directeur de l'exploitation, régions en province, et celui du chef du service Soutien technique et administratif de la région du Nord.

À l'intérieur du programme 2, on a également réduit quinze autres postes de gestion dans le cadre des objectifs de compression des effectifs.

— Des études sur les cheminements des demandes des ministères clients ont été effectuées. Elles concourent d'une part, à améliorer le service à la clientèle, priorité fondamentale que s'est donnée le ministère et d'autre part, à rapprocher le centre de décision du point de service afin de satisfaire plus rapidement le besoin exprimé par le client. La révision de ces différentes procédures s'inscrit dans la même ligne que la régionalisation et la délégation des pouvoirs.

Les différents cheminements analysés dans le cadre de ces études ont porté sur:

— l'aménagement des locaux;
— les opérations (contrats de services);
— les immobilisations;
— les travaux d'immobilisation;
— les réparations supérieures à 1 000 $;
— la signalisation;
— les réparations inférieures à 1 000 $;
— l'ornementation florale.

D'ores et déjà, des résultats tangibles de réduction de l'attente des clients ont pu être constatés grâce à l'application de ces cheminements révisés et simplifiés.

— Au niveau administratif, un système de «suivi budgétaire» fut implanté au cours de l'exercice 1982-1983 dans les directions régionales du programme 2 (Québec, Montréal, bureaux régionaux) et à la Direction des services administratifs. Un nouveau plan de gestion financière fut approuvé par le Conseil du trésor et est en opération au ministère depuis février 1983. Ce plan permet une plus grande latitude aux gestionnaires, notamment en ce qui a trait à la délégation de leur signature.
— Différentes études ont également été réalisées. Elles concernent:
  — le contrôle des effectifs;
  — l'organisation des directions de Québec et Montréal (gérance);
  — le fonctionnement de la DGEI;
  — les études «Faire ou faire faire»;
  — la réduction des coûts de l'énergie (Système informatique d'énergie);
  — l'implantation du programme d'indicateurs de performance et de productivité (Courrier et messageries).

Les directions opérationnelles, en plus d'avoir collaboré à la réalisation des études mentionnées plus haut, ont également entrepris des études systématiques de leur structure. Ces études avaient pour but de simplifier et de réduire le personnel d'encadrement en relation avec les autres réductions d'effectifs. Un autre objectif également poursuivi concernait l'amélioration, en terme d'efficacité, du fonctionnement des unités. Ces nouvelles structures doivent être implantées dans la première moitié de l'année 1983-1984.

— Quelques décisions importantes ont été prises, entraînant des changements importants au point de vue du budget:
  — réduire substantiellement les dépenses, étant donné le contexte actuel de restrictions budgétaires;
  — transférer à la Direction générale de la construction et de l'aménagement le programme 1, les projets de réparation, d'amélioration et de rénovation estimés à plus de 300 000 $, à partir de l'exercice 1983-1984;
  — élaborer un protocole d'entente avec la firme «Les Services d'entretien SANAK Inc.», lui confiant l'entretien et la réparation des édifices gouvernementaux sur le territoire du Nouveau-Québec;
  — transférer certaines activités à d'autres instances gouvernementales, entraînant ainsi la fusion des directions Régions en province et Région Nord, ce qui a nécessité la révision de la structure budgétaire, réduisant le nombre d'éléments du programme 2 de 6 à 5.

Économie d'énergie

À la suite des résultats très encourageants des années précédentes, la Direction générale de l'exploitation des immeubles n'a pas hésité à poursuivre ses activités dans ce secteur.

Au cours de l'année écoulée, la consommation moyenne a été réduite d'environ 6%. Ceci porte à 60% la réalisation de l'objectif du programme.

Le tableau n° 1 témoigne de l'efficacité du programme et de l'ampleur des bénéfices qu'il procure. En effet, rien que pour l'année 1982-1983, si aucun programme n'avait été initié, c'est un montant supplémentaire de 6 000 000 $ qu'il aurait fallu débourser pour couvrir les factures d'énergie.

Pour l'année 1982-1983, les activités qui ont nécessité des investissements importants ont été concentrées dans la région de Montréal. Le montant investi en 1982-1983 pour poursuivre la réalisation de ce programme totalise 507 500 $ répartis de la façon suivante:

— Honoraires professionnels 90 900 $
— Travaux 416 600 $

Les principaux projets réalisés en 1982-1983 furent:

— Le changement des machines à absorption et le réaménagement des systèmes mécaniques à l'édifice situé au 6161, rue Saint-Denis, à Montréal;
— L'ajout d'un système de contrôle pour permettre le refroidissement gratuit à l'Édifice «G» de Québec;
— L'installation d'un brûleur à haute efficacité au Complexe scientifique à Québec.

Parmi les activités réalisées dans le secteur de l'énergie, mentionnons:

— l'émission d'une directive concernant le régulateur de puissance à haute efficacité pour l'éclairage;
— un programme de publicité pour sensibiliser les occupants des édifices à économiser l'énergie (autocollants);
— des cours de perfectionnement sur les techniques d'économie d'énergie dans les systèmes de chauffage et de refroidissement;
— le développement d'un système uniformisé de comptabilisation énergétique;
— la formation d'un comité pour identifier les activités qui permettraient d'accélérer la réalisation du programme actuel, dans un contexte de restrictions budgétaires.

Tableau 1

Année	Consommation moyenne annuelle		Coût de l'énergie		Économies dues au programme	Investissement
	(MJ/m².a)	Réduction vs 1977-1978 (%)	Avec programme (1 000 $)	Sans programme (1 000 $)	(1 000 $)	(1 000 $)
1977-1978	2 053	0	7 495	7 495	0	
1978-1979	2 049	0,2	10 143	10 156	13	200
1979-1980	1 900	7,4	12 389	13 077,5	688,5	1 100
1980-1981	1 780	13,3	15 042	16 446,5	1 404,5	1 500
1981-1982	1 569	23,6	16 723	20 536,7	3 813,7	1 724
1982-1983	1 475*	28,1*	16 973	22 926	5 953	507,5
Total					**11 872,7**	**5 031,5**

* Ces valeurs ont été estimées à partir du coût des factures d'énergie.

Sécurité et stationnement

Au niveau de la sécurité, le nombre d'unités de secours constituées en collaboration avec les ministères et organismes concernés s'élève maintenant à 1051.

La direction générale a procédé à 442 exercices d'évacuation impliquant 63 500 employés.

La politique de stationnement a été étendue à plusieurs parcs de stationnement, totalisant 3 600 espaces additionnels, dont quelques-uns pour la première fois situés à l'extérieur des centres métropolitains de Québec et de Montréal. Cette politique assure plus d'équité entre les usagers puisqu'ils contribueront dorénavant à leurs frais de stationnement.

Au cours de l'exercice 1982-1983, une nouvelle entente est intervenue entre le ministère et la Société Parc-auto du Québec métropolitain; elle prévoit le versement trimestriel au M.T.P.A. de ses redevances pour l'exploitation des parcs de stationnement.

Accessibilité des édifices aux personnes handicapées

Les édifices soumis à l'application de la Loi 69 sont tous accessibles aux personnes handicapées. Parmi les 172 édifices à bureaux gérés par le M.T.P.A., 75 sont devenus accessibles aux personnes handicapées.

Pour améliorer leur accessibilité, le M.T.P.A. a investi un total de 1 206 000 $ au cours des six dernières années, dont 143 000 $ au cours de 1982-1983. Ce dernier montant a été dépensé au palais de justice de Joliette et à l'édifice Montval de Longueuil.

Services communautaires

Dans le domaine des services alimentaires, la cafétéria, réaménagée au 200, chemin Ste-Foy à Québec, sera mise en opération à compter du 1er avril 1983.

Les redevances provenant des concessions alimentaires pour l'exercice 1982-1983 se chiffreront à environ 1 250 000 $.

Le tableau en annexe fournit une vue d'ensemble des divers services alimentaires mis à la disposition de la clientèle du M.T.P.A.

Tableau 2

Concessions alimentaires

Contrats	Québec	Montréal	Province	Total
Nombre de contrats				
— Cafétérias	7	4	—	11
— Casse-croûtes	10	2	1	13
— Distributeurs automatiques	12	10	10	32
— Autres	—	—	—	—
Total	**29**	**16**	**11**	**56**
Nombre de concessionnaires	14	14	10	38
Nombre d'édifices desservis	32	23	11	66
Services				
— Cafétérias	9	4	—	13
— Salles à manger	—	1	—	1
— Casse-croûtes	11	3	1	15
— Distributeurs automatiques	28	22	11	61
— Chariots à collation	1	2	—	3
— Tabagies	3	—	—	3
— Comptoirs de tabac	2	—	—	2
Total	**54**	**32**	**12**	**98**
Nombre de sièges disponibles (cafétérias, salles à manger, casse-croûtes)	3332	1467	150	4949
Nombre d'appareils				
— distributeurs automatiques	303	82	43	428
— chariots à collation	2	10	—	12

Courrier et messageries

Au cours de l'exercice 1982-1983, le Service du courrier et des messageries a mis l'accent sur l'information auprès des ministères clients (rencontre avec les interlocuteurs, brochure d'information sur le service, etc.), à la suite de certaines modifications effectuées par la Société canadienne des Postes concernant l'augmentation au niveau de la tarification ainsi que certains changements au niveau des normes d'adressage du courrier.

Par ailleurs, depuis le 1er octobre 1982, le transport du courrier entre Québec et Montréal est effectué par les ressources du Service du courrier et des messageries, contrairement aux années précédentes, où ce travail était donné à contrat à l'entreprise privée.

Depuis novembre 1982, un système d'indices de productivité et de performance est implanté au niveau de l'unité administrative «courrier et messageries — Québec».

Mentionnons enfin que le volume de courrier interministériel traité s'est élevé cette année à plus de 2,5 millions d'interventions.

Tableau 3

Frais d'affranchissement du courrier remis aux postes fédérales et volume manipulé

	Frais	Volume
— Québec	9 107 508,62 $	23 411 841
— Montréal	2 837 859,19 $	5 481 091
— Province	2 875 905,07 $	5 639 029
Total	**14 821 272,88 $**	**34 531 961***
Catégories		
— 1re, 3e et 4e classes	12 831 560,45 $	27 709 584
— 2e classe (permis)	238 572,89 $	2 499 291
— Envois à l'occupant	279 083,27 $	4 254 589
— Poste certifiée	961 950,00 $	1 037 000*
— Poste-pac	173 139,79 $	68 497
— Ports dus	116 541,85 $	—
— Timbres-poste	220 424,63 $	804 087*
Total	**14 821 272,88 $**	**34 531 961***

* Les frais de poste certifiée et d'achat de timbres-poste ne sont pas inclus dans le volume total manipulé car ils n'ont pas la même signification en terme de charge de travail que les autres unités.

Réparation de machines de bureau

Le Service de réparation de machines de bureau a entretenu et réparé durant l'année 1982-1983, dans ses deux centres régionaux de Québec et Montral, 23 332 machines, au coût total de 901 303,78 $ pour une moyenne de 38,62 $ par machine. Malgré une réduction des effectifs de 4% (2 postes), les indices de performance du service démontrent que les délais pour une réparation durant l'année sont maintenant de 2 à 3 jours, comparativement à 2-5 jours l'an dernier.

Depuis le 1er mars 1983, les sept (7) ateliers satellites de la région de Québec ont été regroupés en trois centres de service et un atelier principal. Ce regroupement a été rendu nécessaire d'une part pour faire face aux changements technologiques qui ont considérablement modifié et modernisé la conception des diverses machines de bureau, et d'autre part pour minimiser les coûts d'achat d'équipement électronique. La région de Montréal a pour sa part continué à fonctionner avec un atelier principal et deux ateliers satellites.

La direction a également organisé, à l'intention des mécaniciens de machines de bureau, pour leur permettre de rester au fait des derniers développements technologiques, des cours de perfectionnement en électronique, en collaboration avec les écoles polyvalentes de Québec et de Montréal.

Dépôt de documents semi-actifs

Au 1er avril 1982, le Service de dépôt de documents semi-actifs, comprenant 9 personnes, a commencé l'année avec 42 922 boîtes de documents en dépôt, pour la terminer au 31 mars 1983 avec 101 982 boîtes de documents.

Durant l'année, il s'est fait un total de 55 000 opérations, soit: prêts et retours de dossiers ainsi que l'insertion de documents dans les dossiers.

Le service a augmenté sa capacité d'entreposage à 113 000 boîtes et a apporté d'importantes modifications, particulièrement au niveau de la sécurité de l'édifice. Un système informatique a été conçu afin de permettre au Service de dépôt de contrôler les destructions des boîtes que les ministères doivent effectuer en fonction du calendrier de conservation.

Cette année, deux nouveaux ministères ont requis les services du centre de préarchivage, les ministères de l'Éducation et des Transports. Ceci porte notre clientèle à 16 ministères et 10 organismes.

De plus, mentionnons la signature d'un protocole d'entente avec la Régie d'assurance automobile du Québec (RAAQ).

Les régions d'exploitation

Les directions régionales d'exploitation sont principalement responsables de la conservation, de l'opération et de la sécurité des immeubles gouvernementaux. Afin de visualiser les responsabilités assumées et les travaux exécutés par l'intermédiaire des régions d'exploitation, les tableaux suivants ont été produits.

— Tableau 4
  Répartition du parc immobilier en propriétés administrées par la Direction générale de l'exploitation des immeubles.

— Tableau 5
  Répartition en pourcentage du parc immobilier et des dépenses par direction régionale.

— Tableau 6
  Contrats de services reliés à la gérance des immeubles.

— Tableau 7
  Contrats de conservation et d'opération des immeubles, dont le coût est inférieur à 25 000 $.

— Tableau 8 A-B-C
  Contrats de conservation et de réparation des immeubles, dont le coût se situe entre 25 000 $ et 100 000 $.

— Tableau 9 A-B-C
  Contrats de conservation et de réparation des immeubles, dont le coût est supérieur à 100 000 $.

Tableau 4

Répartition du parc immobilier en propriétés administrées par la Direction générale de l'exploitation des immeubles

Région	%	Superficie Édifices à bureau m²	%	Superficie Ateliers et résidences m²	%	Autres*
Québec	47		64		42	
Colline parlementaire		221 560		21		3 249
Complexe scientifique		71 231		—		23 751
Gérance Vieux-Québec		57 623		23 577		7 668
Gérance Saint-Cyrille		53 385		359		51 922
Gérance Duberger		30 209		29 507		101 283
Lieutenant-gouverneur		—		4 164		—
Montréal	30		14		40	
Montréal-Centre		167 768		—		21 065
Montréal-Sud		36 970		3 619		79 863
Montréal-Nord		74 765		9 279		81 220
Bureaux régionaux	23		22		18	
Bas-Saint-Laurent		73 570		2 097		3 053
Saguenay — Lac-Saint-Jean		32 956		870		5 891
Trois-Rivières		47 069		1 140		33 647
Estrie		18 217		—		13 629
Nord-Ouest		11 424		1 548		17 773
Outaouais		22 937		1 352		4 154
Kuujjuaq		1 194		5 482		98
Kuujjuaraapik		1 849		7 616		2 457
Total		**922 727**		**90 631**		**450 723**

* Immeubles du type prison, centre de détention, école, conservatoire, musée, théâtre.

Tableau 5

Répartition en pourcentage du parc immobilier et des dépenses par direction régionale

Direction régionale	Parc immobilier en propriété (édifices à bureau)	Dépenses Sauf élément 04
Québec	47%	49%
Montréal	30%	29%
Bureaux régionaux et Nord	23%	22%
Total	**100%**	**100%**

Tableau 6

Contrats de services reliés à la gérance des immeubles

Types	Québec		Montréal métro		Bureaux régionaux		Total	
	Nombre	Coût $	Nombre	Coût $	Nombre	Coût $	Nombre	Coût $
Entretien ménager	51	3 100 390	175	2 500 000	127	1 931 261	353	7 531 651
Entretien des ascenseurs	38	265 733	29	240 000	21	76 534	88	582 267
Entretien paysager	2	177 734	44	182 400	55	239 730	101	599 864
Entretien mécanique et électrique	52	286 654	26	185 500	39	285 382	117	757 536
Entretien des plantes	1	103 300	1	45 000	2	23 388	4	171 688
Enlèvement des déchets	7	163 838	24	86 000	14	52 298	45	302 136
Enlèvement de la neige	20	309 310	76	363 000	81	477 860	177	1 150 170
Gardiennage	27	809 680	59	1 640 600	51	1 234 455	137	3 684 735
Autres	5	71 875	—	—	—	—	5	71 875
Total	**203**	**5 288 514**	**434**	**5 242 500**	**390**	**4 320 908**	**1027**	**14 851 922**

* En septembre 1982, les régions de Montréal (non métro) et de Québec (non métro) ont été transférées aux directions de Montréal et Québec. Les contrats de ces régions n'apparaissent donc plus au compte de la Direction des bureaux régionaux.

Tableau 7

Contrats de conservation et de réparation d'immeubles, dont le coût est inférieur à 25 000 $

	Nombre	Coût $
Québec		
Contrats (conservation)	13	142 827
Commandes d'exécution de travaux (conservation)	297	1 035 765
Commandes d'exécution de travaux (opérations)	1396	371 572
Montréal		
Contrats (conservation)	9	64 300
Commandes d'exécution de travaux (conservation)	126	550 000
Commandes d'exécution de travaux (opérations)	1708	560 800
Bureaux régionaux		
Contrats (conservation)	5	52 834
Commandes d'exécution de travaux (conservation)	106	129 966
Commandes d'exécution de travaux (opérations)	2973	653 133
Total	**6633***	**3 561 197**

* Dont 6606 par commande d'exécution.

Tableau 8-A

Direction — Exploitation Québec

Contrats de conservation et de réparation d'immeubles, dont le coût se situe entre 25 000 $ et 100 000 $

Endroit	Description	Coût $
650, Godin	Réparation de 290 écrans	31 469,11
650, Godin	Réparation de 334 écrans	34 589,15
1075, ch. Ste-Foy	Correction aux 5 ascenseurs	32 555,08
Centre de détention	Réparation et peinture	25 344,30
Centre de détention		
Cent. thermique	Fournir et installer un brûleur mazout	28 900
20, Chauveau	Réparation de la membrane de la toiture	28 320
Édifice «H»	Réparation de 2 tours d'eau	78 703
Divers édifices	Réfection des matériaux réfractaires et mise au point des brûleurs	53 680
Grand Théâtre	Réfection de la toiture	82 000
Édifices «H» et «J»	Réseau phonique d'urgence	31 195
Musée du Québec	Surveillance par caméras (installation et fourniture)	50 781
Complexe scientifique	Installation d'un système d'alarme automatique	61 420
Total	**12 contrats**	**538 957,64**

Tableau 8-B

Direction — Exploitation Montréal

Contrats de conservation et de réparation d'immeubles accordés en 1982-1983, dont le coût se situe entre 25 000 $ et 100 000 $

Endroit	Description	Coût $
800, boul. Godin Ouest	Peinture intérieure Ailes C et E	69 600
3450, rue Saint-Urbain	Réparations maçonnerie	40 200
Musée d'art cont.	Réfection planchers des balcons (report 81-82)	11 000
1, rue Notre-Dame Est	Remplacement des compresseurs	28 900
1701, rue Parthenais	Remplacement des laveurs d'air (report 81-82)	20 400
1701, rue Parthenais	Remplacement des volets sur refroidisseurs (report)	1 400
1701, rue Parthenais	Renouvellement de consoles	30 800
1701, rue Parthenais	Remplacement système de détection (report)	1 500
800, boul. Godin Ouest	Réfection des salles de toilettes (report)	3 100
Total		**206 900**

Tableau 8-C

Direction des bureaux régionaux

Contrats de conservation et de réparation d'immeubles accordés en 1982-1983, dont le coût se situe entre 25 000 $ et 100 000 $

Endroit	Description	Coût $
Alma	Édifice à bureau	
	Réfection de la toiture	70 000
Chicoutimi	Détention	
	Changer couvre-plancher, comptoir	70 287
New Carlisle	Palais de justice	
	Remplacer la génératrice	42 631
Noranda	Édifice à bureau	
	Remplacement couvre-plancher	60 000
Gaspé	Édifice à bureau	
	Accès au stationnement	69 000
Percé	Palais de justice	
	Modification 2 vestibules	49 180
Rimouski	Détention	
	Fenestration	48 840
Sherbrooke	Palais de justice	
	Réfection de la toiture	99 638
Percé	Palais de justice	
	Imperméabiliser les murs	73 217
Percé	Palais de justice	
	Modifier l'éclairage	55 749
Rouyn	Palais de justice	
	Peinture intérieure, rep. plâtre	25 300
Waterloo	Peinture intérieure	62 100
Total	**12 contrats**	**725 942**

Tableau 9-A

Direction — Exploitation Québec

Contrats de conservation et de réparation d'immeubles, dont le coût est supérieur à 100 000 $

Endroit	Description	Coût $
1601, boul. Hamel	Installation de 7 égouts pluviaux et sanitaires	386 621,97
Édifice «G»	Réfection de joints d'expansion et d'imperméabilisation	135 725
Centre de détention	Réfection de la toiture	219 789
Édifices «H» et «J»	Isolation du plafond du stationnement	141 495
Total	**4 contrats**	**883 630,97**

Tableau 9-B

Direction — Exploitation Montréal

Contrats de conservation et réparation d'immeubles, accordés en 1982-1983, dont le coût est supérieur à 100 000 $

Endroit	Description	Coût $
255, Crémazie Est	Remplacement tapis 4e et 8e étages	104 300
Expo-Théâtre	Remplacement refroidisseur central (report)	17 600
Total		**121 900**

Tableau 9-C

Direction des bureaux régionaux

Contrats de conservation et de réparation d'immeubles, accordés en 1982-1983, dont le coût est supérieur à 100 000 $

Endroit	Description	Coût $
Hull	Détention	
	Joints de pierre — phase 2	211 759
Hull	Détention	
	Réparer système de chauffage	148 200
Saint-Félicien	Nettoyer les diffuseurs	181 000
Hull	Détention	
	Groupe électrogène/alarme-incendie	124 182
Chibougamau	Sûreté du Québec	
	Rénovation extérieure	134 640
Nicolet	I.P.Q.	
	Éclairage de secours groupe déc.	309 200
Rimouski	Édifice à bureau	
	Réfection électrique/alarme-incendie	206 800
Trois-Rivières	Palais de justice	
	Mod. stationnement	
	Mod. entrée électrique	252 404
Total	**8 contrats**	**1 568 185**

Direction générale de l'administration

La Direction générale de l'administration regroupe les activités de soutien administratif nécessaires à la gestion des ressources humaines, matérielles et financières du ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement. La Direction générale comprend six directions:

— Direction du budget;
— Direction des contrats;
— Direction du personnel;
— Direction de la productivité et de la performance;
— Direction des services auxiliaires;
— Direction des systèmes de gestion.

Vue générale

Au cours de l'exercice financier 1982-1983, la Direction générale de l'administration, en plus de fournir le support administratif habituel à l'ensemble du ministère, a consacré des efforts importants à la réalisation de certaines activités spécifiques, soit:

— la mise en place du programme de motivation, de productivité et de performance;
— la poursuite du développement de l'informatique;
— l'élaboration d'un nouveau plan de gestion financière pour l'ensemble du ministère comportant une forte décentralisation des pouvoirs.

Direction du budget

La Direction du budget a pour mandat de conseiller et d'assister les gestionnaires et les autorités du ministère en ce qui concerne:

a) la gestion de leurs ressources financières:
   — en coordonnant les activités requises pour la préparation des budgets annuels;
   — en participant à la préparation du dossier de la revue des programmes et des mémoires budgétaires;
   — en élaborant et en maintenant, en collaboration avec les directions générales du ministère, des systèmes et des procédures de planification budgétaire conformes aux besoins des autorités et aux directives du Conseil du trésor;

b) l'administration des revenus:
   — en élaborant et maintenant des systèmes et procédures nécesaires à la comptabilisation, à la perception et au contrôle des revenus.

La direction compte actuellement trois services distincts: Revenu, Opérations budgétaires ainsi qu'un Service d'analyse et de programmation.

Programme 4

Gestion interne et soutien

Ce programme vise à planifier, diriger et coordonner les ressources humaines, physiques et financières essentielles à la gestion des programmes du ministère.

Éléments	1983-1984	1982-1983
	$	$
1.		
Direction	1 946 600	2 306 200
2.		
Soutien administratif	5 198 400	5 585 900
Crédits à voter	7 145 000	7 892 100

Super-catégories et catégories	Éléments 1	2	1983-1984	1982-1983
Fonctionnement				
Personnel		(000 $)		
1. Traitements	1 596,4	3 652,4	5 248,8	5 802,5
2. Autres rémunérations	42,8	112,8	155,6	226,5
	1 639,2	**3 765,2**	**5 404,4**	**6 029,0**
Fonctionnement				
Autres dépenses				
3. Communications	149,9	114,7	264,6	217,3
4. Services	100,0	437,1	537,1	632,0
5. Entretien	3,2	45,0	48,2	44,0
6. Loyers	8,0	354,7	362,7	295,2
7. Fournitures	40,3	298,5	338,8	544,6
11. Autres dépenses	0,6	44,4	45,0	41,9
	302,0	**1 294,4**	**1 596,4**	**1 775,0**
Capital				
Autres dépenses				
8. Équipement	5,4	138,8	142,2	88,1
	1 946,6	**5 198,4**	**7 145,0**	**7 892,1**
Employés permanents	32	136	168	171
Employés occasionnels	2	9	11	12
Total (personnes-années)	**34**	**145**	**179**	**183**

Direction des contrats

La Direction des contrats a la responsabilité d'effectuer, conformément aux lois, règlements et procédures en vigueur, les tâches requises à l'adjudication des contrats de construction, d'aménagement, de réparation, de services auxiliaires, de services professionnels ainsi que d'assurer les services d'estimation et de négociation pour toutes les unités administratives du ministère.

Cette direction comporte trois services: le Service des contrats d'entreprises, le Service des contrats de professionnels et le Service de l'estimation et de la négociation.

Le dernier exercice a été marqué de plusieurs initiatives afin d'augmenter la productivité, de diminuer la durée des délais d'octroi de contrats et de diminuer les coûts de traitement.

Des mesures particulières ont aussi été implantées, afin de diminuer les coûts des projets, par l'amélioration du rendement des soumissions.

Les contrats d'entreprises

Au cours de l'année financière 1982-1983, le Service des contrats d'entreprises a préparé 108 appels d'offres publics, 485 appels d'offres sur invitation et 193 avenants. Ces contrats ont totalisé la somme de 32 millions comparativement à 85 millions pour l'année précédente.

D'autre part, des efforts soutenus entrepris depuis deux ans ont permis d'atteindre une réduction appréciable des délais d'octroi des contrats, lesquels s'établissent maintenant comme suit:

Types d'appels d'offres	1980-1981	1981-1982	1982-1983
— soumissions publiques	53 jours	50 jours	47 jours
— soumissions sur invitation	34 jours	31 jours	25 jours
— soumissions sur invitation avec garantie	48 jours	47 jours	38 jours
— contrats avec propriétaires	37 jours	37 jours	35 jours

Les contrats de professionnels

En 1982-1983, le Service des contrats de professionnels a planifié et coordonné l'octroi de 252 contrats et avenants pour un montant d'honoraires totalisant approximativement 7 millions. Sept de ces contrats ont été octroyés à la suite de la tenue de comités de sélection dont la responsabilité d'organisation et de fonctionnement est imputable à ce service.

On a également vérifié et recommandé les paiements progressifs relatifs aux relevés d'honoraires et de dépenses présentés par les firmes mandatées pour un total de 7 millions.

Une attention particulière a été portée à la réduction des délais d'octroi des contrats et des avenants où le délai moyen est passé de 28 à 25 jours.

L'estimation et la négociation

Le Service d'estimation et de négociation agit à titre de soutien technique et administratif auprès des deux autres services de la direction ainsi qu'auprès des autres directions du ministère.

Au cours de l'année 1982-1983, 18 budgets-programmes de construction ont été estimés pour un coût de plus de 118 millions. On a également effectué des expertises, des estimations, ainsi que des demandes de prix et de changements pour une valeur de 7 millions.

Ce service a également permis une économie de 1,4 million sur les coûts des projets du ministère par voie de négociation.

Tableau des contrats adjugés pour l'année 1982-1983

Types de contrats		Rég. 01	Rég. 02	Rég. 03	Rég. 04	Rég. 05	Rég. 06	Rég. 07	Rég. 08	Rég. 09	Rég. 10	Total
Construction	#	3	3	21	0	1	11	3	1	0	0	43
	$	210	61	7 300	0	14	5 524	300	599	0	0	14 012
Aménagement	#	2	5	32	3	1	15	2	4	1	0	65
	$	27	585	2 316	95	8	1 271	301	106	2	0	4 714
Réparation	#	7	5	35	2	0	21	2	2	0	1	75
	$	341	422	1 751	473	0	1 080	267	42	0	87	4 466
Fourniture	#	0	0	2	1	0	2	0	0	0	0	5
d'électricité	$	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Déneigement	#	7	6	8	0	3	14	4	1	4	0	47
	$	55	41	17	0	12	104	19	1	21	0	275
Ent.	#	10	9	9	4	5	26	7	7	5	0	82
paysager	$	30	24	202	8	18	151	23	25	12	0	496
Ent.	#	0	0	1	0	0	0	1	1	0	0	3
plantes	$	0	0	154	0	0	0	21	3	0	0	179
Ent.	#	7	5	28	4	3	33	4	3	5	3	95
ménager	$	153	178	1 764	374	31	1 189	45	17	51	14	3 820
Enl.	#	0	1	1	0	0	5	0	0	0	0	7
ordures	$	0	3	35	0	0	23	0	0	0	0	61
Ent.	#	2	2	10	4	2	7	1	1	1	0	30
ascenseurs	$	4	8	168	9	3	172	5	4	1	0	379
Ent. méc.	#	5	1	7	1	0	1	1	0	2	0	18
et élec.	$	12	30	29	2	0	8	2	0	8	0	95
Gardiennage	#	3	2	8	4	1	19	3	2	1	0	43
	$	98	77	246	133	30	973	169	90	39	0	1 859
Ent. alarme	#	3	3	4	1	1	5	1	0	1	0	19
Inc.	$	2	1	20	0	2	22	9	0	1	0	61
Extermin.	#	0	0	1	1	1	1	0	0	0	0	4
vermine	$	0	0	8	0	0	0	0	0	0	0	9
Conc.	#	1	0	8	1	1	5	1	0	0	0	17
alimentaire	$	1	0	106	30	1	181	18	0	0	0	338
Déménagement	#	0	0	3	1	0	3	0	0	1	0	8
	$	0	0	32	6	0	70	0	0	10	0	120
Autres	#	0	0	2	0	0	4	1	0	0	0	7
	$	0	0	5	0	0	590	3	0	0	0	598
Total	#	**50**	**42**	**180**	**27**	**19**	**172**	**31**	**22**	**21**	**4**	**568**
	$	**938**	**1 435**	**14 159**	**1 133**	**124**	**11 366**	**1 187**	**891**	**150**	**101**	**31 489**

NOTES: 1 Les montants sont exprimés en milliers de dollars.
2 Les montants sont totalisés avant d'être arrondis pour impression, ce qui peut causer l'illusion d'erreurs de totalisation.

Direction du personnel

La Direction du personnel est responsable du Service de développement et de celui des opérations. Elle agit à titre d'intermédiaire entre le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement et les organismes centraux de gestion du personnel, tels l'Office du recrutement et de la sélection du personnel, la Commission de la fonction publique et le ministère de la Fonction publique, dans les tâches reliées au recrutement et à la promotion, les appels à la suite de concours, de même qu'en tout ce qui touche les relations du travail, la dotation ou le Service de placement et le perfectionnement.

Le Service du développement

Les activités du Service du développement au cours de 1982-1983 ont surtout été orientées sur la finalisation de la conception des programmes composant le Programme de motivation, de productivité et de performance. Le dossier majeur a été l'élaboration du sondage maison sur la satisfaction au travail devant être administré à tous les employés du ministère.

En plus des activités reliées aux programmes d'égalité en emploi, le Service du développement a travaillé à la conception du modèle de décentralisation de la Direction du personnel, ayant conduit comme première étape à la décentralisation du contrôle de l'assiduité. Quant au perfectionnement et à la formation, le service a préparé et coordonné l'application du plan annuel de développement des ressources humaines, ce qui a permis à 913 employés du ministère d'investir plus de 2 261 jours/personnes. Par ailleurs, le Service du développement a travaillé à la conception et à l'adaptation du programme de formation sur les valeurs de gestion, à l'intention des 350 gestionnaires du ministère. Les sessions ont débuté en mars et se continueront au cours de l'exercice 1983-1984.

En plus, le Service du développement a, au cours du dernier exercice, porté une attention particulière à l'évaluation du rendement des employés du ministère. Chaque fiche de notation est ainsi analysée et cette analyse a conduit à bon nombre de réajustements au bénéfice des employés, tels: enrichissement des tâches, stage pratique, nouvelle affectation et enfin des activités particulières de formation.

Le Service des opérations

Au cours de l'année 1982-1983, la Division des relations du travail a accentué son action auprès des gestionnaires par des sessions de formation et d'information. La division a impliqué davantage les gestionnaires concernés dans les règlements de griefs et les C.M.R.P. et en leur fournissant les informations requises à l'application des nouvelles conditions de travail des employés.

La Division de la dotation a été rebaptisée «Service de placement» en juillet 1982. Les nouvelles activités de ce service permettent d'offrir aux employés des possibilités accrues de mobilité professionnelle et d'assurer une meilleure utilisation des ressources humaines, ceci dans le contexte de réduction des effectifs et de réorganisation administrative du ministère. Ses interventions ont été particulièrement utiles dans la gestion de la banque des employés, dans le placement des employés en surplus, et dans ses efforts pour combler les emplois vacants du ministère.

Plus de 180 employés étaient inscrits au fichier du service à la fin mars 1983 et depuis le début de son existence, le service a facilité la mobilité de 45 employés en plus d'offrir de nombreux services de conseil aux employés et aux gestionnaires.

Deux opérations de placement méritent d'être mentionnées, soit le placement de neuf (9) employés à la suite de la fermeture d'un garage et de huit (8) employés après la réduction des effectifs travaillant sur des machines fixes. Le Service de placement comprend huit (8) employés.

La Division du soutien technique et administratif a surtout mis l'accent en 1982-1983 sur le rôle du gestionnaire en matière d'assiduité: une délégation de pouvoirs en cette matière a été implantée dans la presque totalité du ministère.

Cette division a traité 372 dossiers d'accidents de travail, 251 cas d'invalidité ainsi que 66 dossiers d'employés qui ont pris leur retraite.

Programme de motivation, de productivité et de performance

Au cours de l'exercice budgétaire 1982-1983 le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement a procédé à la mise en oeuvre d'un programme de motivation, de productivité et de performance. Ce programme s'adresse à tout le personnel et a pour but de changer la culture du ministère, sa mentalité, en vue de mieux l'adapter à ses objectifs d'amélioration de la motivation, de la productivité et de la performance.

Les principales étapes réalisées au cours du présent exercice ont été les suivantes:

1. *Avril à juin 1982:* Une vingtaine de rencontres de consultation auprès des gestionnaires, des employés et des représentants syndicaux ont permis de rejoindre plus de 250 personnes et ainsi de recueillir leurs réactions et commentaires sur la possibilité d'implanter un tel programme.
2. *Juin à septembre 1982:* À la suite de consultations effectuées et des recherches poursuivies, les principales composantes du programme furent arrêtées et des sessions d'information et de formation à l'intention des gestionnaires furent préparées. Il fut décidé que le Programme allait comprendre les dix composantes suivantes: le PIPP (programme d'indice de productivité et de performance) le

PEPP (programme d'encouragement à la productivité et à la performance), les SONDAGES, la PORTE OUVERTE, le COURRIER DU SOUS-MINISTRE, le Programme de PERFECTIONNEMENT sur la motivation, la BUREAUTIQUE, la GESTION PAR OBJECTIFS, le SERVICE DE PLACEMENT, un programme spécial de COMMUNICATIONS.

3. *Septembre à novembre 1982:* Les principales activités furent concentrées sur l'animation, auprès des 350 gestionnaires, de 19 sessions de formation à l'utilisation du programme et de ses composantes.
4. *Novembre et décembre 1982:* Plus d'une centaine de rencontres d'information furent organisées par les gestionnaires auprès de leurs employés afin de leur expliquer les raisons d'être du programme et les intérêts qu'ils sauraient trouver à y participer activement. Un lancement officiel fut organisé en décembre.
5. *Depuis janvier à avril 1983:* L'ensemble des efforts consiste à implanter les composantes du programme, plus particulièrement, le PIPP, le PEPP, les SONDAGES, le PERFECTIONNEMENT, le SERVICE DE PLACEMENT et le PROGRAMME DE COMMUNICATIONS.

L'état de la situation en cette fin d'exercice se présente comme suit:

PIPP:

Une vingtaine de gestionnaires se sont dotés d'indices de productivité et de performance et près d'une soixantaine d'autres s'apprêtent à joindre le mouvement avant l'automne 1983.

PEPP:

Le programme de boîte à suggestions aura permis l'analyse de près de quatre-vingts suggestions à la fin de mars 1983; dix suggestions ont fait l'objet de primes et cinq parmi les trente-quatre à l'étude présentaient une forte probabilité d'acceptation.

Le volet «primes à l'effort exceptionnel» devrait être implanté à compter du premier juin 1983.

Une cérémonie pour la remise de certificats «Prosper» est actuellement en préparation et devrait se tenir les 14 et 16 juin.

Sondages:

À la fin mars, les sondages avaient été utilisés dans quatre unités administratives et le mouvement s'intensifiera dans les mois à venir.

Perfectionnement:

Quatre sessions de perfectionnement sur la motivation et les valeurs de gestion avaient été offertes à près de 35 gestionnaires du ministère à la fin mars 1983.

Communications:

Dans le double but de bien faire connaître le Programme et ses composantes et de créer un climat favorable à la performance dans l'ensemble du ministère, un programme majeur de communications internes a été réalisé au moyen d'affiches, dépliants, documents audio-visuels, etc.

Le COURRIER DU SOUS-MINISTRE et la PORTE OUVERTE demeurent actifs mais il est peu aisé d'en connaître l'utilisation exacte.

La GESTION PAR OBJECTIFS: La totalité des gestionnaires ont effectivement signifié des attentes au personnel concerné et la forte majorité d'entre eux a procédé à une réévaluation de ces attentes en cours d'exercice, en accord avec la procédure mise de l'avant dans le programme.

La BUREAUTIQUE: Peu de choses ont été réalisée à ce sujet. Nous en sommes encore à l'étape d'analyse et quelques tentatives sont actuellement en cours de réalisation.

Direction des services auxiliaires

La Direction des services auxiliaires est formée de quatre services:

— Aménagement et courrier;
— Approvisionnement;
— Planothèque;
— Reproduction de documents.

L'aménagement et le courrier

Ce service répond aux demandes du ministère concernant l'aménagement des locaux, les services de communication (téléphonie) et l'attribution d'espaces de stationnement. Il offre, de plus, des services de courrier et de messageries internes à l'édifice «La Laurentienne». Le Service de l'aménagement et du courrier est interlocuteur du ministère auprès du ministère des Communications et des services centralisés du ministère des Travaux publics.

L'approvisionnement

Le Service de l'approvisionnement agit comme interlocuteur du ministère auprès du Service général des achats et il s'occupe de la négociation et de l'achat des commandes inférieures à 1 000 $ pour toutes les directions de l'édifice «La Laurentienne». Il administre de plus un dépôt de formulaires pour l'ensemble du ministère.

Parmi les réalisations du Service de l'approvisionnement, mentionnons:

— La définition et la mise en place d'un mécanisme interne de décentralisation des achats. Cela vise à permettre aux directions qui le désirent de faire elles-mêmes leurs achats sans autres intermédiaires.

— Le renouvellement du parc de photocopieurs du M.T.P.A.
— La préparation, en collaboration avec le S.G.A., d'une session de formation sur l'approvisionnement. Cette session a été donnée à la fin du mois de mars 1981 à plus de 100 personnes.

La Planothèque

Le Service de la planothèque, qui a emménagé dans de nouveaux locaux en mars 1982, a consacré une partie de l'année 1982-1983 à vérifier, nettoyer et reclasser les plans endommagés. Un nouveau procédé tout à fait révolutionnaire a été développé par un employé de la planothèque pour la récupération d'originaux de plans sur films.

La reproduction de documents

Le Service de la reproduction de documents offre des services de photocopie, d'assemblage de documents et de location de photocopieurs. Il s'occupe également de la négociation de contrats de reproduction avec l'entreprise privée pour les régions de Montréal et de Québec.

Volume des manipulations aux services auxiliaires

Nombre de photocopies au MTPA		
— atelier centralisé		5 358 559
— photocopieurs satellites		5 472 388
Lettres ou colis manipulés à		86 000
l'édifice La Laurentienne		350/jour
Nombres d'appareils téléphoniques en place		1 446
Nombre de lignes téléphoniques		658
Dépenses totales		**831 900**
Nombre de m² d'espaces aménagés		3 500
Nombre de m² de postes de travail aménagés		60
Nombre de commandes locales MTPA	2625	1 143 098
Nombre de commandes de livraison MTPA	778	383 221
Nombre de réquisitions	577	5 136 394
Nombre de réquisitions d'articles de bureau	1908	320 878
Nombre de réquisitions de reprographie faites au ministère des Communications	4321	39 203
Nombre de feuilles de plans distribuées		29 000 feuilles
Nombre de feuilles de devis distribuées		117 800 feuilles
Nombre de plans, devis et photographies consultés sur place		10 488 feuilles
Nombre de plans en inventaire		401 167 feuilles
Nombre de devis en inventaire		100 387 feuilles
Nombre de photos en inventaire		6 742 photos

Direction des systèmes de gestion

L'adoption, en octobre 1982, du nouveau plan d'organisation a permis à la Direction des systèmes de gestion de se doter d'un service de bureautique qui vient s'ajouter au Service Organisation et méthodes et à celui de l'informatique.

Le rôle conseil de la direction en matière d'élaboration et de conception de politique, systèmes et méthodes administratives, ainsi que de réalisation informatique de systèmes supportant les opérations quotidiennes du ministère, se trouve donc élargi afin d'offrir les services du support et exercer un rôle de conseiller en micro-informatique et équipements de traitement de textes.

Service Organisation et méthodes

Les principales réalisations du Service Organisation et méthodes pour l'exercice 1982-1983 ont été, outre l'élaboration du nouveau plan d'organisation:

— la finalisation du mandat sur la régionalisation du ministère;
— l'implantation et la mise à jour du manuel de l'organigramme détaillé;
— la participation aux phases finales de développement et d'implantation de la banque des immeubles;
— la conception administrative d'un système informatique de gestion immobilière (suivi de projets) pour la D.G.C.A.;
— le développement de systèmes et procédés pour l'ensemble du ministère, particulièrement pour le bureau de Montréal, le dépôt de documents semi-actifs.

Pour la prochaine année, le service amorcera avec la Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace, la conception d'un système de gestion administrative et budgétaire des baux.

Service de l'informatique

En 1982-1983, l'informatique est demeurée une priorité ministérielle et à ce titre des effectifs additionnels ont été accordés pour assurer l'exploitation des systèmes déjà en place et permettre le développement de nouvelles applications, selon les priorités établies.

Dans ce contexte, une réorganisation du service informatique a entraîné la création d'une part de la division de l'exploitation qui assure la bonne marche des équipements et l'exploitation des systèmes en opération, d'autre part d'une division «entretien et développement des systèmes» dont le mandat est d'apporter des améliorations et des changements dans les applications existantes et de doter le ministère de nouveaux systèmes.

Parmi les réalisations en matière d'informatique pour 1982-1983, on peut citer:

— Mise en opération du système «Banque des immeubles» (soit l'inventaire des propriétés et locations);
— Extension du système «Suivi du déroulement budgétaire» à toutes les régions;
— Conversion à l'accès direct du «Système de gestion des stocks en magasins» (implantation au début de l'exercice 1983-1984);
— Implantation du volet «coûts indirects» dans le système de coûts d'exploitation des immeubles;
— Index informatisé pour la gestion des dossiers semi-actifs de la Direction des services gouvernementaux;
— Système de statistiques sur la consommation d'énergie des immeubles;
— Développement d'un système d'information sur les contrats d'entreprises.

Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace

L'adoption d'un nouveau plan de l'organisation administrative supérieure du ministère, en novembre 1982, a fait passer sous une seule autorité les activités reliées à la gestion du parc d'espace dont le ministère est responsable. En plus de conserver les responsabilités qui lui étaient dévolues jusqu'alors, à savoir celles de:

— formuler les politiques générales et opérationnelles qui permettent d'optimiser l'utilisation du parc d'espace requis pour le gouvernement,
— prévoir et analyser les besoins en espace pour les ministères et organismes du gouvernement,
— assurer l'élaboration et la mise en oeuvre d'une politique de recherche pour le ministère,

cette direction générale se voit également confier la responsabilité d'acquérir soit par location, soit par achat, de gré à gré ou par expropriation les espaces requis pour répondre aux besoins des ministères et des organismes gouvernementaux dont le budget est voté par l'Assemblée nationale. Elle devient également responsable de la disposition des biens immeubles publics excédentaires.

Ces nouvelles responsabilités ont eu comme conséquence de faire passer la Direction de l'acquisition de l'espace, la Direction des programmes, de même que le service de location du bureau de Montréal sous la juridiction de la Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace. Ses effectifs sont ainsi passés de 27 à un peu plus de 100.

Cette unité administrative se compose de cinq (5) directions:

— Direction de la planification et de la recherche
— Direction de l'attribution de l'espace
— Direction de l'acquisition de l'espace
— Direction des biens immeubles publics excédentaires
— Bureau de Montréal, locations

Direction de la planification et de la recherche

Les principaux objectifs poursuivis par la Direction de la planification et de la recherche sont les suivants:

— établir les politiques, les programmes et les plans relatifs à l'ensemble du secteur d'activités immobilières du ministère;
— analyser les différentes politiques et les programmes mis de l'avant par le gouvernement afin d'en dégager l'impact éventuel sur les programmes et les activités du ministère;
— effectuer diverses études sur la pertinence et la rentabilité des différentes alternatives d'acquisition d'espaces et sur le bien-fondé des centralisations, des régionalisations, des regroupements ou le développement des réseaux;
— élaborer la politique de recherche du ministère, définir le plan d'action pour la mise en oeuvre de cette politique et coordonner ou effectuer les divers travaux de recherches pertinents.

La Direction de la planification et de la recherche a reçu le mandat d'élaborer un cadre de planification de l'espace pour la région métropolitaine de Montréal. Cette étude a permis de faire deux (2) constatations principales: il n'y a pas de surplus important d'espaces à bureaux à Montréal comme c'est le cas pour la région de Québec; et la présence gouvernementale est importante au centre-ville de Montréal, soit dans le secteur où les coûts sont les plus élevés et où ils croissent le plus rapidement.

La direction a élaboré une politique de stationnement qui vise à améliorer l'équité entre les employés, à harmoniser la politique de stationnement avec celle du transport en commun et à améliorer la gestion des ressources gouvernementales. À ces fins, la nouvelle politique prévoyait l'extension de la tarification et une hausse des tarifs. Or, la politique de stationnement fut appliquée à dix-huit (18) parcs de stationnement de plus en 1982-1983 par un total de 1 625 places louées. De plus, les tarifs ont été haussés à 20 $ (place extérieure) et 30 $ (place intérieure) à compter du 1er avril 1983.

À la suite d'une consultation publique effectuée par le ministère à l'été 1982, concernant la vocation du Bois-de-Coulonge, la direction a préparé une description détaillée de la nouvelle vocation proposée ainsi qu'un plan d'action qui débuterait à l'été 1983.

Dans le cadre du projet de gare intermodale élaboré par la Ville de Québec et qui impliquait qu'un organisme gouvernemental loue 25 000 m² dans un édifice à bureaux devant être construit au-dessus, la Direction de la planification et de la recherche fut appelée à réaliser une étude sur les besoins de nouveaux espaces à bureaux pour les années à venir, sur les coûts de location prévisibles et sur la situation du parc d'espace de la communauté urbaine de Québec. Cette étude est arrivée à la conclusion que la construction d'un édifice à bureaux au-dessus de la gare intermodale n'était pas souhaitable compte tenu du fait que le gouvernement du Québec n'en a pas besoin, des coûts trop élevés et de la situation générale du marché à Québec.

Dans le cadre de l'application de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (Loi 125), le ministère a

communiqué au Secrétariat de l'aménagement et à la décentralisation, pour diffusion aux municipalités régionales de comtés, ses orientations générales en matière d'aménagement, ses projets et ses politiques spécifiques à chaque MRC ainsi que des avis sur les «contrôles intérimaires» (règlements de zonage) adoptés par les MRC.

Suite à la décision gouvernementale de créer le nouveau district judiciaire de Longueuil, la direction fut appelée à évaluer les nouveaux besoins du palais de justice et à recommander une solution à la fois économique et adaptée aux besoins, soit la construction d'un nouveau palais de justice qui serait livré en 1987.

La direction a également entrepris, en collaboration avec le ministère client, la réévaluation du programme type pour les centres de transports de même que pour les postes de la Sûreté. Ces nouveaux programmes visent à s'adapter à l'évolution des besoins tout en réduisant les coûts.

En collaboration avec le ministère de la Justice, la direction a réalisé une étude des meilleures solutions à apporter aux problèmes de la détention dans la région de Montréal là où, entre autres, le centre de prévention (Parthenais) ne répond plus aux critères et objectifs de détention et de traitement des personnes incarcérées aujourd'hui.

Parmi les autres travaux réalisés par la Direction de la planification et de la recherche au cours de l'année écoulée, il convient de rappeler les suivants:

— une étude de choix de site pour le futur palais de justice de Longueuil;
— une étude sur les bâtiments vacants dans le Vieux-Québec;
— une étude sur la situation des édifices gouvernementaux en milieux urbains par rapport aux centres-villes traditionnels et ce, en vue d'une éventuelle politique gouvernementale de revitalisation de ces centres-villes;
— une étude sur les besoins d'espaces des Archives nationales du Québec et de la Bibliothèque nationale du Québec;
— un programme des besoins pour le palais de justice de Sherbrooke, un pour le sous-centre des transports de Sorel et enfin un autre pour le sous-centre des transports de Masson.

Direction de l'attribution de l'espace

Le plan d'organisation approuvé par le Conseil du trésor en octobre 1982 délègue à la Direction de l'attribution de l'espace les fonctions suivantes:

— analyser l'opportunité des demandes d'occupation d'espace formulées par les ministères et organismes et recommander les actions possibles en matière d'attribution de l'espace;
— formuler les mandats d'exécution pour les directions opérationnelles à la suite des décisions arrêtées relativement à la gestion du parc d'espace du ministère;
— assurer la coordination de la réception et de l'analyse des demandes d'espace reçues des ministères clients.

Dans la région de Québec, la direction s'est surtout attachée à la mise en oeuvre du cadre de planification pour l'attribution de l'espace immobilier dans la région de Québec. Ainsi, des mandats d'annulation d'espace portant sur près de 35 000 m^2 ont été émis au cours de l'exercice, en regard d'un objectif de diminution d'espace de 70 000 m^2 pour les années 1982 à 1987. Le principal parmi ces mandats porte sur l'annulation de plus de 10 000 m^2, qui résultera de la relocalisation du ministère de l'Environnement au 3 800, avenue Marly.

Dans la région de Montréal, la direction a soumis au Conseil du trésor une demande en vue de la relocalisation des laboratoires du ministère de l'Environnement à Laval. Ce projet dont le coût est estimé à 2 344 509 $ a reçu l'approbation dudit Conseil du trésor le 25 janvier 1983.

De plus, le Conseil du trésor a autorisé la rénovation de l'édifice situé au 360, McGill à Montréal, ce qui permettra de réduire de quelque 7 000 m^2 la superficie du parc d'espace occupé par le gouvernement du Québec à Montréal. Le coût de cette phase du projet est évalué à 8 360 000 $.

Enfin, au niveau de la province, la direction a entrepris la réévaluation de l'ensemble des bureaux locaux et régionaux du ministère de la Main-d'Oeuvre et de la Sécurité du Revenu. Ce projet vise essentiellement à intégrer les bureaux d'Aide sociale aux centres de main-d'oeuvre, et ainsi ramener le nombre de bureaux de 205 à 145. Commencée au début de l'exercice 1982-1983, cette évaluation devrait se terminer à la fin de l'année 1983.

À la fin de l'année financière, le parc d'espace se répartissait de la façon suivante:

Tableau A

Nombre d'immeubles par grande région

Types	Régions: Québec	Montréal	Autres	Total
Locations	171	343	411	925
Propriétés	163	141	409	713
Total	**334**	**484**	**820**	**1 638**

Tableau B

Types de superficies, en m^2

	Bureaux	Entrepôts	Ateliers	Services communs	Total
Locations	770 087	111 937	7 205	11 271	900 500
Propriétés	681 190	126 180	56 683	319 395	1 183 448
Total	**1 451 277**	**238 117**	**63 888**	**330 666**	**2 083 948**

Direction de l'acquisition de l'espace

La Direction de l'acquisition de l'espace assure l'achat et la location d'immeubles à bureaux, d'entrepôts, de terrains et de places de stationnement pour les besoins des ministères et organismes clients.

La Direction de l'acquisition de l'espace voit à l'achat et à la location d'immeubles ou de terrains pour différents ministères. Cette direction administre près de 925 baux dont le coût annuel est de l'ordre de 95 millions de dollars en plus d'un montant d'environ 8 millions pour les taxes d'affaires et de services. Elle s'occupe aussi d'environ 175 baux de location à des tiers.

Durant la période du 1er avril 1982 au 1er avril 1983 la direction a commencé ou réalisé 143 projets en rapport avec des besoins d'espace exprimés par les ministères clients, dont:

— Avis de recherche 10
— Relocalisation 24
— Expansion 17
— Renouvellement de bail 56
— Résiliation de bail 26
— Location à des tiers 8
— Réduction de superficie 2

Le règlement 2267-77 oblige le ministère des Travaux publics et de l'Approvisionnement à procéder par avis de recherche dans les journaux afin de permettre à tous ceux qui possèdent des locaux de les offrir en location au gouvernement.

Au cours de l'exercice financier 1982-1983, la direction a publié 10 avis de recherches et reçu 51 propositions de location dont 47 ont été jugées conformes à la demande, les autres offres n'ayant pas été retenues parce qu'elles ne répondaient pas aux exigences du cahier des besoins.

En matière d'acquisition d'immeubles de gré à gré ou par expropriation ou bien de vente d'immeubles, le principal rôle de la direction est de fournir à notre ministère et aux autres ministères du gouvernement un service d'évaluation et de négociation.

Elle agit également à titre de conseiller en matière immobilière sur des projets de location, de restauration et d'agrandissement d'édifices à bureaux ainsi que sur des études pour la fixation de loyers d'édifices gouvernementaux.

Elle a effectué des acquisitions de propriétés, soit de gré à gré ou soit par expropriation, pour les ministères suivants:

Ministère	Coût total
Travaux publics et Approvisionnement	249 381,02 $
Transports	82 449,54 $
Affaires culturelles	97 063,10 $
Agriculture, Pêcheries et Alimentation	12 860,00 $
Loisir, Chasse et Pêche	4 794 996,60 $
	5 236 750,26 $

Enfin, mentionnons que des ventes par appel d'offres de 52 propriétés, pour un montant de 319 688,95 $, et des ventes de gré à gré de 20 propriétés, pour un montant de 613 103,25 $, ont été réalisées.

Cette direction a également participé conjointement avec le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche à la municipalisation de Port-Menier en vendant 70 résidences ainsi que les principaux immeubles commerciaux à la population de l'Île d'Anticosti.

Enfin, cette direction effectue certaines opérations au niveau international dans le but de fournir au ministère des Affaires intergouvernementales tous les espaces à bureaux requis pour ses opérations hors du Québec, de même que la résidence de certains chefs de postes. Outre la négociation de baux et l'acquisition de propriétés lorsque cela est requis, elle voit à

l'ameublement, l'aménagement et l'exploitation des lieux. Le budget dévolu à ces activités pour l'exercice financier 1982-1983 était d'environ 3 800 000 $ soit 3 200 000 $ pour la location, l'ameublement et l'aménagement des locaux et 600 000 $ pour l'exploitation, ce dernier montant provenant du budget de l'Exploitation des immeubles pour administration par la Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace.

Au cours de l'année 1982-1983, le bureau de Washington et la résidence de Mexico ont été relocalisés, la délégation à Rome a été ouverte et une résidence à Moncton a été acquise.

Direction des biens immeubles publics excédentaires

Les principales fonctions de cette direction consistent à:

— Analyser les dossiers de terrains et de bâtisses déclarés excédentaires et formuler des recommandations pour leur vente, leur réaffectation ou leur location à des tiers;

— Transférer la gestion et l'administration d'un immeuble déclaré excédentaire par un ministère à un autre ministère pour lequel un besoin a été identifié à la suite de recherches et d'analyses;

— Procéder à des recherches dans le but d'identifier des biens immeubles qui sont peu ou pas utilisés afin de les réutiliser à court terme, sinon de s'en départir.

Comme l'application du CT-108738 qui concerne les biens immeubles publics excédentaires a débuté il y a près de cinq (5) ans et que la quantité de ces biens n'est pas illimitée, le ministère a réduit les effectifs de cette direction étant donné une diminution de cas à traiter. Malgré cette situation, il faut noter que 235 cas ont été traités durant l'année.

Parmi les cas traités, il faut signaler celui de l'édifice où loge depuis une dizaine d'années la garderie Saint-Jean-Baptiste. Il faut également noter la location de l'édifice situé au 51, rue d'Auteuil à la Fédération des comités des parents, la vente de l'édifice situé au 1640, boulevard de l'Entente au CEGEP Garneau, l'étude relative à l'ancien palais de justice de Saint-Jérôme, la vente de l'édifice Grothé à la SIMPA de Montréal.

Bureau de Montréal, locations

Le bureau de Montréal a pour mandat de représenter les directions générales de l'aménagement et de la construction ainsi que de la planification et de la gestion de l'espace sur le territoire de l'Île-de-Montréal, la Rive-Sud (comtés de Laprairie, Chambly, Laporte, Taillon) et la Rive-Nord (Deux-Montagnes, Terrebonne, Prévost, l'Assomption). Ce bureau exerce une activité multidisciplinaire dans les domaines de l'acquisition d'espace et de l'aménagement. Il est composé d'un effectif permanent de 37 personnes. Ses effectifs sont partagés en deux services: l'acquisition de l'espace et l'aménagement.

Le service de l'acquisition de l'espace réalise certains projets mineurs d'attribution d'espace pour tous les ministères et organismes clients à même les immeubles gérés par le ministère ou par des projets de location d'espace sur le territoire.

Le service de location a vécu des changements organisationnels d'importance en 1982-1983 en ce qu'il relève maintenant de la Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace via le directeur du bureau de Montréal. Il a principalement poursuivi son action de réduction du parc d'espace et a procuré un soutien en territoire à la direction générale mère. De plus, l'instauration de la banque d'immeubles a nécessité de nombreuses consultations et entretiens qui ont eu lieu en 1982-1983.

Le bureau a amorcé les étapes préliminaires au projet de regroupement des laboratoires de l'Environnement dans l'école Pie IX à Laval et l'aménagement d'un poste de Sûreté du Québec au 85, De Martigny à Saint-Jérôme. Plusieurs études de faisabilité émanant de la Direction générale de la planification et de la gestion de l'espace ainsi que des demandes d'expertise ont été réalisées par les divisions de l'architecture et du génie.

La Direction des communications

C'est sur la base d'un plan de communication précis et axé sur la mise en valeur des objectifs fondamentaux et des priorités d'action du ministère, que la Direction des communications a mené ses opérations durant la majeure partie de l'année 1982-1983.

Les dix personnes qui composent la direction ont principalement agi auprès de trois groupes:

— les employés du ministère:

Les activités de communication interne dont ils ont été le centre se sont articulées étroitement autour de la mise en application du Programme de motivation, de productivité et de performance (PMPP). Affiches, dépliants d'information et de sensibilisation aux différents volets de ce programme, nouvelle formule du journal interne rebaptisé «PRO$PER-EXPRESS», documents audio-visuels et séances d'information ont constitué des moyens largement utilisés par la direction pour faire connaître le PMPP, qui a d'ailleurs fait l'objet d'un lancement officiel en décembre 1982.

Parallèlement, la direction a multiplié ses efforts pour faire connaître rapidement à chaque employé le détail et les implications de décisions concernant les grandes orientations du ministère, ses objectifs fondamentaux, ses priorités d'action, sa transformation éventuelle en société d'État.

— les clientèles externes:

Elles sont constituées d'une part d'un groupe spécialisé et bien identifié, celui des fournisseurs de biens et services gouvernementaux faisant affaire avec la Direction générale de l'approvisionnement. Les actions déployées à leur endroit par la Direction des communications ont contribué à les informer des quelque cent modifications apportées à compter du 1er avril 1983 au fonctionnement du Fichier central des fournisseurs de services. Ainsi, la direction a réalisé les outils de vulgarisation (diaporamas, brochures, tableaux explicatifs) utilisés à l'occasion d'une tournée d'information auprès des associations professionnelles concernées par ces modifications. Par ailleurs, la direction s'est associée avec la Direction de l'approvisionnement pour présenter le ministère dans une dizaine de «salons de sous-traitance», lieux privilégiés pour établir des contacts directs avec ces fournisseurs.

D'autre part, des activités de communications ont été menées auprès d'un public un peu plus large sous la forme d'inaugurations d'édifices nouvellement construits et aménagés, en particulier des édifices de la Sûreté du Québec; de conférences de presse axées sur quelques dossiers majeurs du ministère, comme la vocation du Bois-de-Coulonge à Québec ou l'aménagement de la Colline parlementaire; sans oublier l'organisation de très nombreuses visites de chantier, en particulier celui du Palais des congrès de Montréal parvenu en phase finale de construction et qui a suscité beaucoup de curiosité auprès des publics les plus variés.

— Du côté du troisième groupe, celui des «ministères clients» qui sont la raison d'être de notre organisme, la direction a conçu et réalisé deux campagnes de sensibilisation à l'intention des «occupants» des édifices gouvernementaux: l'une portant sur les économies d'énergie, l'autre sur le recyclage du papier dans ces édifices. Cette dernière campagne sera officiellement lancée en juin 1983.

Mentionnons finalement des activités plus générales assumées tout au long de l'année par la Direction des communications: la rédaction d'une cinquantaine de communiqués de presse, l'entretien et le suivi de relations de presse, la parution d'annonces publicitaires dans des revues spécialisées, la constitution et la diffusion d'une revue de presse quotidienne, enfin, la mise à jour et l'organisation d'une banque de documentations écrites et photographiques.